



REOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana – Fandrosoana

MINISTERE DE L'INTERIEUR

**BUREAU NATIONAL DE GESTION
DES RISQUES ET DES CATASTROPHES**

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL CYCLONES ET INONDATIONS

Pays	Madagascar
Période couverte	Saison cyclonique 2011_2012
Numéro de la version	N° 05
Période couverte par le Plan	1 an
Contingences couvertes	Cyclones, inondations
Liste des groupes d'acteurs humanitaires impliqués	BNGRC et Directions des Ministères Techniques de Tutelle en charge de la Gestion des Catastrophes Equipe Humanitaire du Pays ONG nationales Privés : Telma, Orange, Airtel, Projet Ambatovy



Sommaire

1. RÉSUMÉ EXÉCUTIF	3
1.1. CONTEXTE	3
1.2. ÉLÉMENTS DE LA MISE A JOUR DU PLAN DE CONTINGENCE POUR LA SAISON CYCLONIQUE 2011 - 2012	4
2. ANALYSE DU CONTEXTE ET ÉVALUATION DES RISQUES	5
2.1. CONTEXTE	5
a) <i>Contexte physique et climatique</i>	5
b) <i>Contexte politique</i>	6
c) <i>Contexte socio-économique</i>	6
d) <i>Sécurité alimentaire</i>	7
2.2. <i>Analyse des aléas</i>	8
a) <i>Principales urgences connues récemment</i>	8
b) <i>Les aléas les plus fréquents à Madagascar (classés selon leur amplitude et fréquence)</i>	9
2.3. <i>Analyse de vulnérabilité</i>	12
2.4. <i>Analyse de la capacité d'adaptation et de la capacité de réponse du pays</i>	13
2.5. <i>Risques identifiés pour le plan de contingence</i>	15
3. SCENARIO RETENU POUR LE PLAN DE CONTINGENCE	15
3.2. DESCRIPTION DES SCENARIOS RETENUS ET HYPOTHESES DE PLANIFICATION POUR 2011 – 2012	18
4. OBJECTIFS DU PLAN	19
4.1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX	19
4.2. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS.....	21
5. GESTION D'ENSEMBLE ET COORDINATION	29
5.1. MÉCANISMES DE COORDINATION	29
5.2. POINTS FOCALX AU NIVEAU NATIONAL	31
5.3. ACTEURS DANS LES DIFFÉRENTS SECTEURS D'INTERVENTION HUMANITAIRE	32
5.4. INDICATEURS ET SEUIL DE DÉCLENCHEMENT D'UNE INTERVENTION GLOBALE	33
5.5. MATRICE DE RÉACTION RAPIDE	33
5.6. MOBILISATION DES RESSOURCES	38
5.7. DIFFÉRENTS TYPES D'ÉVALUATIONS DES DOMMAGES ET DES BESOINS	38
6. REPONSES SECTORIELLES	41
6.1. PARTICIPATION DES GROUPES SECTORIELS/CLUSTERS DANS LES ÉVALUATIONS	41
6.2. BUDGET	43
6.4. MANQUES ET CONTRAINTES.....	44
8. ANNEXES	46

1. RÉSUMÉ EXÉCUTIF

1.1. Contexte

L'île de Madagascar est exposée à de nombreuses catastrophes naturelles telles que les cyclones, les inondations, la sécheresse, les épidémies/pandémies et auxquelles s'ajoutent les incendies et les invasions acridiennes.

La dernière saison cyclonique la plus intense remonte à 2007-2008, avec le passage d'un cyclone tropical de catégorie 4, ayant affecté directement environ 525.000 personnes et dont les dommages et pertes ont été estimés à 333 millions de \$US¹. Plus généralement, le pays a enregistré 46 désastres naturels (cyclones, sécheresses, épidémies, inondations, invasions acridiennes) affectant cumulativement plus de 11 millions de personnes au cours des 35 dernières années, causant des dommages estimés à 1 milliard \$US².

Des études menées en 2008 par la Direction de la Météorologie Malagasy sur les changements climatiques prévoient, pour les 50 prochaines années, une plus grande intensification des cyclones dans le bassin Sud-Ouest de l'Océan Indien, dans lequel se trouve Madagascar, ainsi qu'une abondance des précipitations.

Entre 2010 et 2011, plusieurs catastrophes naturelles ont simultanément affecté le pays, dont la tempête tropicale modérée HUBERT et le cyclone BINGIZA ayant causé des inondations exceptionnelles dans plusieurs régions du pays, dont le Grand Sud-Est, le Grand sud, le Nord-est, etc. D'autre part, une situation de sécheresse prolongée était présente dans le Grand Sud depuis 2009 jusqu'en 2011, la grippe AH1N1 a touché plus de 1.000 personnes et a provoqué 03 décès humains, les pestes sous formes pulmonaires et buboniques ont tué en 2011 (jusqu'à la 42^{ème} semaine) au total 29 personnes, les invasions acridiennes avaient menacé plus de 500.000 hectares de culture pendant la campagne 2010 - 2011 et les criquets continuent de nouveau à menacer le pays pendant la campagne 2011 – 2012 ; enfin les incendies ravagent régulièrement des petits villages dans le pays.

Pour la saison cyclonique 2011/2012 en particulier, les prévisions de précipitation émises par le Southern Africa Regional Climate Outlook Forum (SARCOF) pour la zone SADC et confirmées par la Météo Malagasy indiquent des pluies supérieures à la normale dans la moitié sud du pays entre novembre 2011 et janvier 2012 ; puis des pluies encore supérieures à la normale, à normales sur tout l'ensemble du pays entre février et mars 2012. Ces prévisions pourraient se traduire par des inondations, accompagnées ou pas par des cyclones, dans les régions à risque.

Face à la vulnérabilité accrue du pays par rapport à tous ces aléas, le présent plan se limite aux réponses aux cyclones et aux inondations. Un plan séparé existe déjà pour les pandémies et les épidémies et la sécheresse fera l'objet d'un autre plan encore à élaborer. En termes de capacités de réponse à ces catastrophes, quelle que soit leur nature, le pays dispose i) d'une soixantaine d'ONG, dont une vingtaine internationales, qui ne couvrent pas évidemment toutes les zones à risque ; ii) d'environ 15.000 agents humanitaires directs dont 14.000 volontaires de la croix rouge basés au niveau de la communauté, 400 à 500 agents des Agences onusiennes, ONG et des ministères confondus, 192 éléments de corps de protection civile et 238 pompiers secouristes. Ce qui est très insuffisant en cas de catastrophe majeure pour les 20 millions d'habitants répartis sur 587.000 km².

Ce plan de contingence, élaboré pour la première fois en 2007 à travers la structure de coordination existante, le Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes (BNGRC), a montré son utilité en tant qu'outil de référence nationale pendant les saisons cycloniques successives. La préparation, les évaluations et les réponses ont été coordonnées au niveau central par le BNGRC avec l'appui du Comité de Réflexion des Intervenants en Catastrophe (CRIC) et d'OCHA pour le Bureau du Coordonnateur Résident, et réalisées à travers les groupes sectoriels/clusters opérationnels : Eau et assainissement, Education, Habitat, Logistique, Nutrition, Santé, et Agriculture & Sécurité alimentaire. Le groupe sectoriel Protection a été mise en place dernièrement. Chaque année, le plan de contingence est mis à jour sur la base des leçons apprises des saisons précédentes ; chaque version révisée est testée par au moins un exercice de simulation.

¹ Evaluation des pertes et des dommages selon la méthodologie DALA, Banque Mondiale, 2008.

² Rapport de mission du Rapport spécial des Nations Unies sur le Droit à l'alimentation, juillet 2011.

1.2. Eléments de la mise à jour du Plan de contingence pour la saison cyclonique 2011 - 2012

Le processus de la mise à jour de ce plan a été initié pendant l'atelier national du 27 et 28 octobre 2011. En se basant sur i) l'exercice sur les leçons apprises post- Bingiza en avril 2011, ii) les recommandations des deux exercices de simulation, dont l'un fonctionnel au niveau national avec l'appui de l'Inte-Agency Emergency Simulation en septembre 2011, et l'autre en grandeur nature avec la présence du Swedish Contingencies Agency (MSB), iii) et sur les prévisions météorologiques pour la saison cyclonique 2011/2012. Dix points essentiels ont été relevés dans ce plan révisé.

1. **Deux scénarios** ont été identifiés afin de traiter une situation d'inondation qui n'est pas forcément liée au cyclone intense. En effet, le scénario 1 reste le scénario classique depuis 2007 et qui correspond *au passage de 2 ou 3 cyclones dont au moins un très intense* ; et le scénario 2 correspond à *une situation d'inondation généralisée affectant plusieurs régions, avec ou sans passage de cyclone mais les dégâts liés au vent sont très modérés*.
2. Les hypothèses de planification ont été alors modifiées car les trois régions du Grand sud (Atsimo Andrefana, Anosy et Androy) ont été intégrées, ce qui correspond à **16 régions** à risque contre 13 en 2010. Le nombre des personnes affectées directement ou indirectement a été augmenté : pour le scénario 1 à **700.000** dont **70.000** ont besoin d'une assistance multisectorielle immédiate pendant 1 mois ; et pour le scénario 2 ce nombre est fixé à **250.000** personnes dont **2.500** ont besoin d'une assistance multisectorielle immédiate pendant 1 mois.
3. Le seuil d'intervention globale a été ajusté à **7.500 personnes** temporairement déplacées.
4. Le cas de l'inondation dans la plaine d'Antananarivo où **20.000 personnes** pourraient se déplacer pendant 1 mois en cas de scénario 1, a été toujours maintenu dans le plan de contingence révisé ; ce plan de réponse pour la plaine d'Antananarivo est porté dans l'**Annexe 2**.
5. Des critères communs de priorisation des zones ont été adoptés, il s'agit des critères qui pendant la phase d'urgence permettraient de localiser les districts ou groupe de districts où la suite des réponses devront être focalisées. Chaque district aura un score entre 60 à 180 ; plus la note est grande, plus le district est prioritaire (**Annexe 3i. Critères de priorisation des zones**)
6. La coordination en temps d'urgence a été améliorée, notamment le fonctionnement du CRIC. En effet, cette plate-forme d'échange et de coordination humanitaires se réunira très régulièrement en temps d'urgence, l'ordre du jour a été défini préalablement et reste le même, chaque secteur est représenté par un(e) seul(e) représentant(e) pour partager les données et l'analyse de son secteur. La durée de chaque réunion est fixée à 1h15 au maximum et rapport de réunion doit être partagé le jour même de la réunion (**Annexe 1e**).
7. Le plan prévoit une éventuelle utilisation d'une équipe locale mise en place au niveau des régions pour conduire des évaluations rapides multisectorielles. Des Termes de Référence ont été validés pour harmoniser l'Evaluation Rapide Multi-sectorielle conduite par l'équipe nationale déjà en place et les équipes récemment mises en place au niveau des huit régions (Sava, Diana, Sofia, Analanjirofo, Boeny, Atsinanana, Vatovavy Fitovinany, Atsimo Andrefana). Ces Termes de Référence sont portés dans l'**Annexe 4a**, la liste de l'équipe nationale et locale se trouve respectivement dans l'**Annexe 4e** et **4f**.
8. La transmission des données suivant les 24 à 48h après la catastrophe sera complètement opérationnelle mais elle ne couvre que 10 districts (1.200 fokontany) pour la saison 2011 – 2012. Les données sont accessibles en temps réel en cliquant sur le lien : <http://41.204.124.23/>
9. La plupart des plans sectoriels ont été améliorés pour bien analyser et traiter les problèmes liés au Genre. Des points focaux qui assurent la disponibilité des Dispositif Minimum d'Urgence (DMU) pendant la phase d'urgence sont présents au niveau des régions.
10. Le Groupe sectoriel Protection a été formellement formé, dirigé par la Direction de la Protection Sociale auprès du Ministère de la Population.
11. Le réseau de communication a été redynamisé après une période de veille depuis 2009.

Avec les réponses prévues par les huit groupes sectoriels appuyés par les clusters, les besoins additionnels du **scénario 1** est budgétisé à environ **14 million \$US** ; ce budget correspond aux besoins non couverts par les prépositionnements, ces derniers sont évalués à environ **5 million \$USD** (**Annexe 3j. Carte des prépositionnements**). Ces prépositionnements disponibles pourraient couvrir les besoins multisectoriels immédiats d'environ 20.000 personnes (4.000 ménages), soit les besoins relativement correspondant au **scénario 2**.

2. ANALYSE DU CONTEXTE ET ÉVALUATION DES RISQUES

2.1. Contexte

a) Contexte physique et climatique

Située entre 11° 57' et 25° 30' de latitude sud et entre 43° 14' et 50° 27' de longitude est, à cheval sur le Tropique du Capricorne, Madagascar se trouve dans l'hémisphère Sud, dans le sud-ouest de l'Océan Indien, séparé de la côte sud-est de l'Afrique par le canal de Mozambique, à 350 km des côtes sud-est de l'Afrique.

Madagascar est la quatrième plus grande île du monde (superficie totale de 587.041 km²) et compte de nombreuses petites îles périphériques. L'île s'étend sur environ 1.500 km dans sa plus grande longueur et près de 500 km dans sa plus grande largeur. Un plateau central montagneux au climat tempéré, de 800 m à 1.800 m d'altitude - les Hautes Terres -, domine l'île et occupe les deux tiers de sa superficie. Partiellement volcaniques, les montagnes s'élèvent jusqu'à 2.876 m au Maromokotro, dans le Massif du Tsaratanana au nord. La chaîne de l'Ankaratra, dont l'extrémité Nord est située non loin de la ville d'Antananarivo, atteint 2.643 m d'altitude. À l'Est, le terrain s'abaisse en pente raide vers une étroite bande côtière au climat tropical chaud en bordure de l'Océan Indien, tandis qu'à l'ouest, il décline doucement vers une plaine côtière plus large bordant le Canal de Mozambique et au climat en général plus aride typique des régions situées sous le Tropique du Capricorne. L'aspect massif du relief et la complexité du système hydrologique ne favorisent pas l'établissement de voies de communication.

Selon le découpage administratif en vigueur, Madagascar compte 22 régions divisées en 119 districts. (Voir **Annexe 1a** : Carte administrative de Madagascar).

La situation géographique, le relief, l'influence maritime et le régime des vents sont à l'origine de conditions climatiques très variées. On distingue principalement deux saisons séparées par deux courtes inter-saisons d'un mois chacune : la saison chaude de novembre à avril, et la saison fraîche de mai à octobre. La pluviométrie est très variable, pouvant aller de 400 mm à 2.300 mm selon les régions. La côte Est demeure la plus arrosée; elle est aussi la région la plus exposée aux cyclones tropicaux qui se forment dans l'Océan Indien. Le sud du pays est moins arrosé et sujet à des périodes de déficit prolongé de précipitation.

Les aires cultivables du pays représentent environ 9.500.000 hectares dont seuls 24% sont exploités³ par divers types de cultures spécifiques à chaque région. L'île compte plusieurs lacs continentaux aux particularités biologiques propres mais qui sont actuellement menacés par la pollution, l'ensablement et la surexploitation.

En saison cyclonique, du mois de novembre au mois d'avril, de très fortes pluies et des vents extrêmes ont pour conséquences une mortalité directe ainsi que des inondations, la destruction des cultures et des infrastructures, des crues soudaines et des glissements de terrain. Les effets secondaires de ces cyclones et inondations sont une augmentation de l'insalubrité et une baisse de la sécurité alimentaire entraînant une augmentation importante de la morbidité, en plus de la dégradation de l'environnement.

Ces conditions physiques et climatiques font de Madagascar un pays fortement vulnérable aux aléas (le premier pays le plus exposé au cyclone en Afrique et 25% de la population totale qui vit dans les zones à risque), ce qui génère chaque année des situations de crise. Cette vulnérabilité déjà forte est aggravée par un taux élevé de pauvreté (76,5% en 2010⁴), une grande vulnérabilité sociale de la population et des problèmes d'accès à certaines zones - en raison du manque d'infrastructures. La combinaison de ces événements, qui a pour conséquence une augmentation des taux de mortalité et de morbidité, ralentit le développement du pays, et justifie les interventions de préparation, de mitigation et de réponse aux urgences menées par le Gouvernement malgache à travers le BNGRC et ses partenaires.

³ Source : Système des Nations Unies Madagascar. *Présentation de Madagascar à la Session du Conseil Economique et Social Assemblée générale des Nations Unies - Juillet 2000 - New York.*

⁴ Enquête Permanente auprès des Ménages

Pour la saison cyclonique 2011/2012, les prévisions saisonnières émises par le SARCOF pour la zone de la SADC et confirmées par la Météo Malagasy qui indiquent des pluies supérieures à la normale dans la moitié sud du pays, entre novembre 2011 et janvier 2012 où se trouve 3 régions structurellement arides, puis des pluies encore supérieures à la normale à normales sur tout l'ensemble du pays entre février et mars 2012.

b) Contexte politique

Depuis son indépendance en 1960, Madagascar s'enlise dans une crise politique cyclique presque tous les 10 ans : 1972, 1991, 2002 et 2009 dernièrement. Chaque crise entraîne toujours la chute du régime en place et d'une période d'instabilité sociale et économique.

La dernière crise politique de 2009, qui dure plus longtemps que les autres, a entraîné des impacts négatifs lourds sur le plan socio-économique et a conduit le pays dans une période de transition qui continuera encore jusqu'en 2012.

Les activités de gestion des risques et catastrophes n'en n'ont pas été épargnées. Pour la saison cyclonique 2008/2009 (année de début de la crise de 2009), l'impact s'était traduit par une coordination affaiblie, des réponses sporadiques par les acteurs humanitaires, des pertes de biens humanitaires stockés dans les magasins du BNGRC sur le terrain, des plaidoyers de mobilisation de ressources sans résultat. La crise a ainsi révélé la limite du plan de contingence national et du Comité Permanent dont la mise en œuvre a été fortement perturbée pendant les interventions en 2009.

Depuis la saison cyclonique 2010-2011, la situation politique a beaucoup évolué et la coordination inter-agences avec les partenaires humanitaires et le BNGRC a pu reprendre progressivement.

c) Contexte socio-économique

La population malagasy est estimée à 20.097.000 habitants en 2010⁵, avec une croissance démographique de 3,01%. La mortalité infantile s'élève à 48 pour 1 000⁶ pour les enfants moins de 4 ans, et l'espérance de vie moyenne à la naissance est de 61 ans⁷. La densité moyenne est de 34 habitants au km² en 2010, les Hautes Terres étant plus densément peuplées que les côtes. Madagascar est classée parmi les pays les moins avancés, à faible revenu et à déficit vivrier. Le taux d'incidence à la pauvreté est estimé à 76,5 %⁸, soit un recul de près de 8% par rapport à la situation de 2005.

En 2010, l'Indicateur de Développement Humain (IDH) est de 0,435%⁹ (0,509 en 2007/2008), Madagascar entre ainsi dans le groupe des pays à développement humain faible (IDH<0,5). Le taux de croissance économique du PIB en 2009 était de -3,7%, le taux prévisionnel pour 2010 est de 0,5%¹⁰. La crise socio-politique s'est traduite au niveau de la vie quotidienne par l'accroissement du taux de chômage, environ 200.000 emplois (directs et indirects) ont été perdus depuis le début de la crise politique en 2009.

Le secteur primaire occupe une place essentielle dans l'économie malgache. Bien qu'il mobilise la quasi majorité de la population active de Madagascar (75,4 % de la population active travaille dans le secteur agricole) et contribue pour 80% aux exportations, il ne contribue que pour environ un tiers du PIB. Les principales activités du secteur primaire sont : l'agriculture, avec principalement des cultures vivrières (riz, maïs, patate douce, manioc), des cultures industrielles (coton, canne à sucre) et des cultures d'exportation (notamment la vanille, le girofle et le café) - qui représentent plus du tiers des recettes. L'ancienne province d'Antananarivo regroupe plus des deux tiers des entreprises

5 INSTAT / UNFPA – Base de données censitaires – RGPH 2009/2010

6 Enquête démographique et sanitaire 2008-2009

7 Rapport Mondial sur le Développement Humain - PNUD 2010.

8 Enquête Permanente auprès des Ménages 2010.

9 Rapport mondial sur le Développement Humain – PNUD 2010

10 INSTAT, Tableau de bord de l'Economie de Madagascar, Octobre 2011

industrielles du pays. La part du secteur tertiaire (52,4% du PIB en 2006¹¹) comprenant le secteur informel est prépondérante à Madagascar. C'est le secteur qui contribue le plus au PIB, à travers ses différentes branches d'activités (tourisme, transport, zones franches, télécommunications, sous-traitance/saisie de données). Le secteur du tourisme est le troisième secteur national pourvoyeur de devises après les épices (vanille et girofle) et la pêche maritime /aquaculture.

Parallèlement au démarrage des grands chantiers d'exploitation d'ilménite à Tolagnaro dans le sud de l'île, un port maritime supposé être un des plus grands de la sous-région de la SADC est opérationnel depuis 2009 pour servir dans un premier temps de port d'exportation de l'ilménite en question, pour devenir ensuite un port commercial au service de l'économie nationale.

Les infrastructures sanitaires, scolaires, d'adduction d'eau potable et d'assainissement, restent quant à elles très insuffisantes malgré l'évolution enregistrée. En 2010, 42,1% de la population de Madagascar avait accès à l'eau potable (avec une grande disparité entre le milieu rural et urbain, respectivement de 38,15% et de 56,15%) et 49,24 %¹² à un système d'assainissement de base. Cette situation a un impact négatif sur la santé de la population en général ainsi que sur ses capacités d'apprentissage et de production. Les maladies diarrhéiques sont la 2^{ème} cause de morbidité et elles atteignent 51% des enfants de moins de cinq ans. Du fait des maladies diarrhéiques, il est estimé une perte de six millions de journées de travail par an et de 3,5 millions de journées d'écoles (Source : UNICEF, 2004).

Depuis 2007, des efforts soutenus ont été effectués pour améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement. Ces efforts ont été ensuite concrétisés par la création du Ministère de l'Eau en 2008.

La politique de l'école obligatoire en cycle fondamental niveau 1 encouragée par la dotation en kit scolaires, la construction de 2.000 salles de classe par an, l'allocation de 2.000 ariary par élève (1\$USD) par le Fiarahamiombon'Antoka ho Fampandrosoana ny Fampianarana (FAFF ou Comité de Développement de l'Education) ou caisse école, qui faisait passer le taux brut de scolarisation de 122 à 124% en 2008 (sans différence majeure entre les filles et les garçons) a été fortement perturbée par la crise politique de 2009. Selon des chiffres du Ministère de l'Education nationale, le nombre d'enfants de 6 à 10 ans en-dehors du système scolaire a augmenté de 53 % entre l'année scolaire 2008-2009 et l'année scolaire 2009-2010, et le nombre d'enfants qui sont obligés de travailler augmente.

d) Sécurité alimentaire

En 2008, Madagascar est considéré parmi les 30 pays¹³ les plus vulnérables à la flambée des prix des denrées alimentaires en raison d'une forte dépendance vis-à-vis des importations de produits pétroliers et de céréales. Par ailleurs, l'état nutritionnel de la population est fragilisé : 42% des enfants de moins de cinq ans souffrent d'insuffisance pondérale et 48% de retard de croissance¹⁴. Les aléas climatiques deviennent de plus en plus fréquents, et ont des conséquences importantes sur l'état nutritionnel de la population, et sur celui des enfants et des femmes en particulier.

Les ménages ruraux sont confrontés à deux périodes de soudure chaque année, généralement de février à avril et de septembre à novembre. L'insécurité alimentaire saisonnière est beaucoup plus sévère pendant ces périodes de soudure. Pendant cette phase, on enregistre une diminution des stocks alimentaires des ménages, une hausse saisonnière du prix des denrées de base et la chute de production des cultures de rente. Comme une des périodes de soudure coïncide avec la saison cyclonique, l'insécurité alimentaire saisonnière est aggravée par l'impact des cyclones et des inondations.

L'insécurité alimentaire à Madagascar est également associée à la faiblesse de la capacité de réponse locale qui est souvent entravée par le mauvais état des infrastructures routières qui constituent un problème majeur à travers le pays), et des stratégies de survie limitées accentuent la

11 Rapport national de suivi des OMD 2007

12 Annuaire Base de données Eau et Assainissement de base, 2010, Ministère de l'Eau.

13 Note de référence concernant l'impact des prix mondiaux de produits alimentaires de base sur les groupes de population les plus vulnérables de Madagascar _ Système des Nations Unies - 2008.

14 Enquête démographique et sanitaire 2004 (données à jour non disponibles dans EDS 2008)

vulnérabilité de la population face aux catastrophes naturelles. En période post-cyclonique, le risque d'insécurité alimentaire atteint souvent des seuils critiques dans les régions les plus vulnérables (Office National de la Nutrition, Enquête anthropométrique 2008). L'ensablement des rizières et des réseaux hydroagricoles, la destruction de récoltes et des semences, l'inaccessibilité accrue par la destruction des infrastructures routières et l'augmentation des prix des denrées créent une situation extrêmement défavorable aux ménages les plus vulnérables.

La proportion de personnes sous-alimentées (apport calorique en dessous du besoin énergétique alimentaire minimum) dans la population totale est estimée à 24% (Rapport sur l'état de l'insécurité alimentaire dans le monde - 2011, FAO). Environ 8% de la population sont en insécurité alimentaire chronique, et presque la moitié de la population est confrontée à une insécurité alimentaire saisonnière pendant la période de soudure. Comme la saison des cyclones coïncide avec la période de soudure, les effets des catastrophes naturelles aggravent souvent l'insécurité alimentaire saisonnière ainsi que la vulnérabilité d'une population pour laquelle les stratégies d'adaptation sont limitées. L'analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité en milieu rural menée par le PAM et l'UNICEF en 2010 rapporte qu'environ 35 pourcent de la population rurale sont en insécurité alimentaire, et 48 pourcent sont vulnérables à l'insécurité alimentaire.

2.2. Analyse des aléas

a) Principales urgences connues récemment

Le pays a enregistré 46 désastres naturels (cyclones, sécheresses, épidémies, inondations, invasions acridiennes) affectant cumulativement plus de 11 millions de personnes au cours des 35 dernières années, causant des dommages estimés à 1 milliard \$US. Le tableau ci-après ¹⁵ donne un aperçu des plus importants aléas climatiques qui ont frappé Madagascar pendant ces 30 dernières années.

La saison cyclonique 2006–2007 et 2007-2008 ont été particulièrement sévères, avec le passage de six systèmes dépressionnaires de type cyclonique ou tempête tropicale. En 2006 – 2007, quatre d'entre eux ont directement frappé le pays et touché au total plus de 2 millions de personnes dans le nord, le nord-ouest et l'ensemble de la côte Est, faisant près de 180 morts et un très grand nombre de blessés et détruisant presque toutes les infrastructures routières du nord du pays. En 2008, trois systèmes dépressionnaires ont frappé Madagascar - dont Ivan qui était de degré 4 - et ont touché 525.000 personnes. Les dommages et pertes économiques engendrées ont été évalués à 333 millions de dollars US. En 2009, 5 systèmes dépressionnaires ont touché 7 régions. Le bilan a fait état de 121.819 sinistrés dont 29 morts, 43 blessés, 01 disparus, 8.102 sans abris, et 17.426 cases d'habitations endommagées.

Depuis 2009, la saison cyclonique s'est un peu calmée, tandis que les inondations étaient beaucoup plus répandues et plus importantes que d'habitude. Seule une tempête par an a frappé le pays ; toutefois, à cause de la vulnérabilité accrue dans les régions à risque, l'ampleur des dégâts était relative à celle des dégâts causés par les puissants cyclones.

Crise	Année	Décès	Blessés ou malades	Affectés (directement ou indirectement)	Observations
Cyclone et inondation	2010-2011	35	112	267.000	Essentiellement causé par le cyclone BINGIZA
	2009-2010	86	183	195.800	Essentiellement causé par la tempête HUBERT
	2008-2009	28	43	114.537	
	2007-2008	83 et 177 disparus	583	525.000	Les dommages et pertes économiques sont estimés à 333 millions de dollars US selon le JDLNA
	2006-2007	180		2.000.000	Le nord, le nord-ouest et l'ensemble de la côte Est
	2004	363	1 000	988.139	360 000 sans abris

¹⁵ EM-DAT (Emergency Event Database) : The OFDA/CRED International Disaster Database

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2011-12

Crise	Année	Décès	Blessés ou malades	Affectés (directement ou indirectement)	Observations
	2002			526.200	
	2000			736.937	
	1997	140		600.000	80 000 sans abris
Sécheresse (Grand sud du pays)	2010	-	-	720.000	Limitée dans les trois régions du Sud du pays
	2009	-	-	381.000	
	2006	-	-	232.690	
	2002	-	-	600.000	
	1988	-	-	950.000	
	1981	-	-	1.000.000	
Invasion acridienne	2011-2012	-	-	2.000.000 personnes affectées	Risque d'extension vers une grande partie du pays
	2010-2011	-	-	500.000 ha (13.000 personnes affectées)	Limité dans le Grand sud et sud-ouest du pays
Crise nutritionnelle	2005			14.000 enfants moins de 5 ans	Région Sud-est (district Vangaindrano et commune de Manantenina)
Epidémie	2011	29	-	-	Peste (nationale)
	2009/2010	3	1028	-	Grippe AH1N1 (nationale)
	2008	20	514	-	Fièvre de la Vallée du Rift (nationale)
	1999	2 638	45 000		Choléra (nationale)

b) Les aléas les plus fréquents à Madagascar (classés selon leur amplitude et fréquence)

Le pays fait face à une large gamme d'aléas d'origine hydrométéorologiques (fortes pluies, cyclones, sécheresses, invasion acridienne). De par sa topographie très variée, il est également sujet à une géodynamique particulièrement accentuée qui est à l'origine d'inondations, de glissements de terrain et d'éboulements fréquents. Les principaux risques auxquels le pays fait face sont les suivants.

i. Aléas hydrométéorologiques

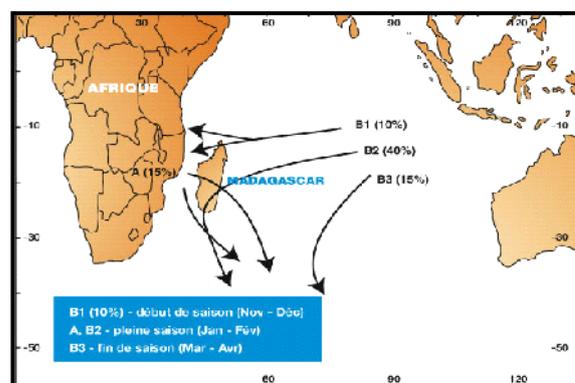
Les systèmes cycloniques se développent vers le milieu du Bassin Sud-ouest de l'Océan indien, en général dans une zone comprise entre 50 et Zéro degrés de longitude Est par Zéro à 15 degrés de latitude Sud. Renforcés par les conditions de température de l'Océan, ces systèmes se développent en tempêtes tropicales de plus en plus intenses, tout en se dirigeant vers l'ouest en fonction des fronts.

Une étude conduite en 2008 par la Direction de la Météorologie prévoit les phénomènes suivants pour les 50 prochaines années : (1) les températures augmenteront ; (2) les quantités de pluies augmenteront sur une grande partie de Madagascar sauf sur les versants Est et Sud-Est ; (3) le nombre de jours secs augmentera ; (4) le début des pluies connaîtra des retards ; (5) les fortes pluies seront fréquentes ; et (6) l'intensité des cyclones touchant Madagascar augmentera avec un léger déplacement des trajectoires vers le Nord.

Même en l'absence de cyclones, des inondations surviennent, qui détruisent les cultures, les biens et les infrastructures et ensablent les aires agricoles, exposant les ménages à des maladies diarrhéiques liées à la consommation d'eau insalubre et au manque d'hygiène

Carte n°1. Simulation des trajectoires des cyclones dans le bassin Sud-ouest de l'Océan Indien pendant 50 ans.

(Source : Météo Malagasy)



ii. Sécheresse

La sécheresse est le deuxième facteur de risque de catastrophes à Madagascar. Depuis un siècle, le service de la météorologie a avancé une petite élévation de la température, en général, avec des perturbations du climat, qui pourraient être aggravées par les effets du changement climatique.

Le Grand Sud de Madagascar, une zone aride, est fréquemment frappé par une longue période de déficit de pluies qui est traditionnellement considérée comme une sécheresse. En moyenne, 600 mm de pluies seulement tombent dans cette zone annuellement.

A titre d'exemple, sur 37 ans d'enregistrement à Ambovombe pour une moyenne de 575 mm, on comptait 22 années à plus de 500 mm, 8 années à pluviométrie entre 400 à 500 mm correspondant à des périodes de soudure alimentaire difficile et 7 années à pluviométrie de moins de 400mm représentant des années de disette.

Entre 2008 et 2010, les précipitations annuelles étaient en dessous de 400 mm et quatre récoltes successives ont été perdues entre 2008 et 2009. Ces faibles précipitations diminuent significativement¹⁶ la production, et ont des impacts graves et prolongés sur la sécurité alimentaire. Les cours d'eau qui se tarissent, privent la population d'eau potable saine pour l'alimentation et la santé, accentuant encore sa vulnérabilité.

Toutefois, cette zone aride a reçu beaucoup de pluies pendant les deux dernières saisons cycloniques successives (2010 et 2011). En plus, la prévision de 2011-2012 montre encore des pluies supérieures à la normale pour cette même zone.

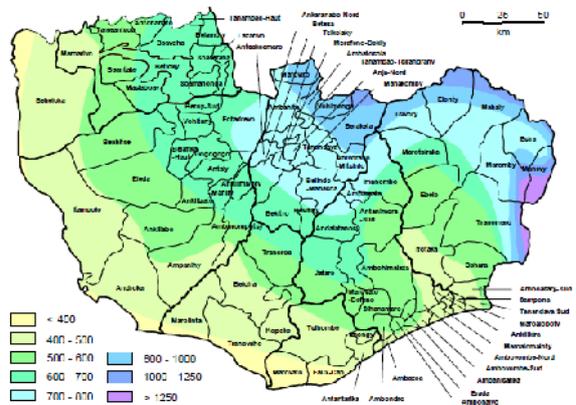
iii. Le criquet

La partie sud de Madagascar est une zone grégarigène, et des criquets migratoires et y vivent en permanence.

En période normale, ces criquets se développent avec un cycle annuel et leur zone de développement ne dépasse pas l'aire grégarigène du sud. Mais dès que les conditions météorologiques sont favorables à leur développement, tout l'ensemble du pays est menacé par une invasion acridienne à défaut d'intervention adéquate.

Entre 1996 et 2000 par exemple, une grande recrudescence/invasion acridienne avait touché gravement cette zone, et il a fallu 5 ans de lutte pour maîtriser la situation. Actuellement, une nouvelle recrudescence avec contamination du de l'Ouest par des essaims à partir de mai 2010 jusqu'à ce jour.

Carte n°2. Carte des isohyètes du Grand sud



Carte n°3. Les zones grégarigènes du Grand sud de Madagascar



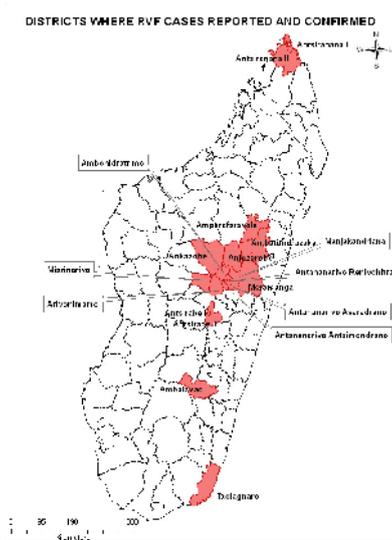
¹⁶ 80% de perte moyenne en production céréalière en 2009-10 selon le Crop Assessment PAM-FAO

iv. Epidémies et pandémies

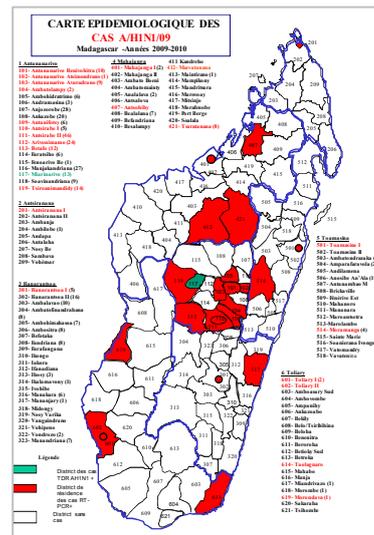
En plus du risque de choléra qui reste présent dans le pays, il y existe également des foyers de peste. Signalée dès la première moitié du 20^{ème} siècle, la peste reste présente sur les Hautes Terres sous forme endémo-épidémique ou sporadique ; mais la forme pulmonaire (plus grave) s'est développée depuis 2010. Le paludisme, les arboviroses de type « dengue » et « chikungunya » demeurent des causes majeures de morbidité et de mortalité. Les ICAM (Intoxication par consommation d'animaux marins) collectives sont surtout présentes dans les villages côtiers du littoral Est et sont en nette diminution depuis les années 1990. La fièvre de la Vallée du Rift, est réapparue en 2008 après sa dernière apparition en 1979. Les gripes pandémiques font partie des risques encourus par le pays, et cette menace a été analysée et prise en compte dans un plan de contingence spécifique. Après la menace de la grippe aviaire H5N1 en 2006, le pays a été touché par la grippe AH1N1 en 2009/2010.

Un plan de contingence sur les pandémies et les épidémies majeures a été élaboré dans le cadre de l'approche « société toute entière ». Il s'agit d'une approche qui intègre les réponses des autres secteurs essentiels (Transport, Finance, Energie, Commerce, Justice, Eau, Télécommunication, Communication, Sécurité et Défense) en dehors du secteur santé. Ces secteurs assurent la continuité de leurs services, en s'équipant des Plans de Continuité d'Activités et en s'intégrant dans les Plans de Contingence.

Carte n°4. Districts affectés par la Fièvre de la Vallée de Rift en 2008



Carte n°5. Districts affectés par la Grippe AH1N1 en 2009 et 2010



iv. Les catastrophes anthropiques

Les incendies détruisent parfois des marchés entiers dans les grandes villes mais leur impact – fort heureusement – ne va pas au-delà des dégâts matériels.

En 1998, un incendie s'est déclaré à l'usine de Hœchst dans la capitale, incendie suivi d'une explosion chimique dans les entrepôts. Il ressort d'un rapport émis par l'Office National pour l'Environnement (ONE)¹⁷ en mai 1999 que les populations voisines ont montré des signes d'empoisonnement toxique. Cet incendie a eu également des impacts considérables sur l'environnement, du fait des pesticides produits par l'usine. Pour Hoechst et l'Etat malagasy, le coût économique des pertes a été évalué à environ 6 milliards de francs malagasy (un million de dollars US à l'époque).

En 2008 encore, des incendies sont survenus dans 13 régions du pays - tout le littoral Est, les Hautes Terres et le Sud -, incendies qui ont affecté directement 3.331 personnes.

¹⁷ Office National pour l'Environnement

Les feux de brousse, qui sont parfois volontairement déclenchés, en raison de l'insécurité rurale et de certaines pratiques culturelles traditionnelles, sont un phénomène destructeur sur les hauts plateaux. Ils fragilisent les sols, les rendent plus vulnérables à l'érosion, augmentent la fréquence des glissements de terrain et la disparition des terres arables, et enfin accentuent, sur le long terme, les changements climatiques.

Pour ce qui est du transport, de la manutention et du stockage de matériaux et produits dangereux, les déversements d'hydrocarbures (« marées noires ») sont pris en compte par un office spécialisé – l'OLEP (Organe de Lutte contre l'Événement de Pollution marine par les hydrocarbures en mer) – et lors des accidents enregistrés, des réponses ont été apportées avec les moyens disponibles à Madagascar ou des moyens déployés par la plate-forme régionale sur la lutte contre les épanchements pétroliers. Le principe du « pollueur payeur » a été en outre adopté. Le risque d'accident industriel existe en particulier dans les régions d'Alaotra Mangoro et d'Atsinanana avec l'installation du projet d'exploitation à très grande échelle de Cobalte et de Nickel. Un plan de contingence spécifique sera élaboré pour ces deux régions avec les acteurs concernés.

2.3. Analyse de vulnérabilité

L'impact des catastrophes sur la population, surtout sur les personnes les plus vulnérables et dans les zones vulnérables, accentué par les effets de ce changement climatique, est exacerbé par les facteurs de vulnérabilité suivants.

a) Vulnérabilité naturelle

- Madagascar figure parmi les trois pays les plus vulnérables au changement climatique, après l'Inde et le Bangladesh.
- La saison des pluies, de novembre à avril, coïncide en grande partie avec la période de soudure chez les ménages qui vivent dans les zones à risque de cyclones et d'inondation, alors que déjà 35% de la population souffre d'une situation de faim chronique et environ 50% vulnérables à l'insécurité alimentaire.
- Les caractéristiques topographiques du pays (pente raide, accidentée) favorisent la force des torrents, ainsi en provoquant les érosions des collines et les inondations des plaines. D'où, un risque de destruction des villages qui y sont affectés. De nombreuses communes et districts sont isolés des routes principales, et parfois complètement coupées du reste du pays pendant les périodes cycloniques.

b) Vulnérabilité socio-économique

- Après chaque crise ou catastrophe, la situation socio-économique des ménages et de la communauté n'a pas été toujours rétablie à son niveau pré-crise pour différentes raisons (perte de terres agricoles à cause de l'ensablement, diminution de rendement de leurs plantations, infrastructures sociales de base non réhabilitées/reconstruites dans les normes, etc). En effet, les impacts cumulés des catastrophes pendant plusieurs années ont beaucoup contribué à l'augmentation de la vulnérabilité de ces communautés.
- La crise politique a eu des impacts sur les secteurs socio-économiques tels que la perte d'emploi et la rupture de certains services sociaux de base (chaîne de froid, vaccination, approvisionnement en médicaments essentiels, fermeture de centres de santé, augmentation du taux d'incidence de la pauvreté) qui est passé de 68,7% avant la crise à 76,5%¹⁸ actuellement fixé à 234 \$US par personne par an.. Cette pauvreté affecte les zones rurales, qui sont les plus exposées aux cyclones, que les zones urbaines ; où ce taux est respectivement de 82,2% et de 54,2%.

- Une croissance démographique et une urbanisation rapides, entraînant une forte dégradation de l'environnement et des ressources forestières. A Madagascar, l'érosion des sols qui découle de cette déforestation est de l'ordre de 200 à 400 t/ha/an contre 11 t/ha/an la moyenne mondiale.
- 50% des enfants moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique¹⁹ (24% modérée et 26% sévère).
- Un fort taux d'analphabétisme de 47% pour l'âge de 15 ans et plus²⁰ ;
- Un accès insuffisant aux centres de santé et à l'eau potable : 38% de la population rurale et 56% de la population urbaine seulement ont accès à l'eau potable ; 44% de la population rurale et 66% de la population urbaine ont accès à l'assainissement de base et seuls 40% consultent un service sanitaire en cas de difficulté²¹.

c) Vulnérabilité physique

- Des infrastructures précaires : faute de moyens matériels et financiers, les pauvres vivent dans des endroits exposés à des aléas, sans respect ni du plan d'urbanisme ni des normes minimum de construction, et construisent des habitations qui n'offrent aucune sécurité en cas de catastrophe.
- Les réseaux de transport sont faibles et ont été construits sans tenir compte des risques liés aux aléas naturels. La plupart des infrastructures importantes telles que les voies ferrées, les ports et le réseau routier, les réseaux hydro-agricoles sont fragilisés par le manque d'entretien et/ou de réhabilitation périodiques ou post-catastrophes (voir **Annexe 6g. Carte de vulnérabilité des routes**).

d) Vulnérabilité culturelle

En milieu citadin, la prédominance de mentalité d'individualisme ainsi, recrudescence des fraudes et de corruption ; la valeur de solidarité se perd davantage. En milieu rural, l'ancrage aux us et coutumes et les philosophies ancestrales, qui sont les principaux facteurs entravant le développement ; par exemple, beaucoup de paysans pensent que les catastrophes sont des destins de Dieu.

2.4. Analyse de la capacité d'adaptation et de la capacité de réponse du pays

a) Capacité institutionnelle

- Depuis 1996 et les débuts de la réflexion sur une stratégie nationale de gestion des risques et des catastrophes à Madagascar, l'Etat et ses partenaires opèrent suivant une logique de prévention et de préparation pour optimiser la réponse aux catastrophes naturelles. La Primature et le Ministère de l'Intérieur en sont aujourd'hui les points d'ancrage décisionnel et sont chargés de la coordination des actions des partenaires. Au niveau national, le BNGRC est le bras opérationnel et dispose de branches à tous les niveaux décentralisés pour la préparation et les réponses aux urgences.
- Certains ministères disposent aussi de leurs propres services pour répondre aux urgences tels que le Service d'Urgence et de Réponse aux Catastrophes du Ministère de la Santé Publique, le Corps de la Protection Civile (CPC), l'Office des Travaux d'Urgence et la Direction des entretiens routiers du Ministère des Travaux Publics, les Forces de développement du Ministère de la Défense, la Cellule d'Urgence du Ministère de l'Education nationale, le Fonds de contingence du Ministère des Finances, etc.
- La structure de l'Equipe Humanitaire du Pays, qui regroupe les Agences des Nations Unies, les ONG internationales, le Mouvement de la Croix Rouge et du Croissant Rouge, l'Organisation

¹⁹ Enquête Démographique et Sanitaire (EDS) 2008.

²⁰ Rapport national de suivi des OMD - 2007

²¹ Annuaire base de données Eau et assainissement, Ministère de l'eau, 2010

internationale pour les Migrations (OIM), activée en permanence, appuie la partie nationale dans toutes les activités de réduction, de préparation et de réponses aux urgences.

- Au niveau décentralisé, des ONG appuient la coordination régionale pendant les périodes d'urgence. Les clusters humanitaires, présidés par les Agences onusiennes et en appui à la partie nationale commencent progressivement à se décentraliser : le cluster Wash est opérationnel dans huit régions sur les 16 concernées par le plan de contingence, le cluster Sécurité alimentaire dans 3 régions.

En bref, cette capacité institutionnelle, affaiblie par la crise politique prolongée, arrive quand même à coordonner les activités de préparation et de réponses aux urgences depuis le niveau national jusqu'à un certain niveau décentralisé du pays.

b) Capacités physiques

- Il existe environ une soixantaine d'ONG humanitaire à Madagascar, la plupart intervient à la fois dans le domaine du développement, dont une vingtaine sont des ONG internationales ; les Agences humanitaires onusiennes ont une présence sur certaines régions. Ces acteurs se répartissent toutefois inégalement sur l'ensemble du pays (voir **Annexes 5a. Qui fait quoi où et Annexe 5b. Carte de présence des acteurs humanitaires**).
- Sur l'ensemble du pays, il y a environ 15.000 agents humanitaires directs, dont 14.000 sont des volontaires de la Croix Rouge basés au niveau de la communauté, 400 à 500 sont des agents des Agences onusiennes, ONGs et Gouvernement confondus, 192 sont des éléments de la protection civile et 238 sont des secouristes pompiers. Ces agents de la protection civile et secouristes pompiers se concentrent aussi dans les grandes villes.
- Ces acteurs ont la capacité de faire des repositionnements d'une valeur moyenne de 4 million \$US par an. Pour la saison des pluies 2011-2012, les pré-positionnements disponibles pourraient couvrir les besoins multisectoriels immédiats pour environ 20.000 personnes (4.000 ménages), soit les besoins correspondant relativement au meilleur scénario 2 du présent plan (voir **Annexe 3j. Prépositionnements pour la saison 2011-2012**).
- Madagascar dispose de six ports long courrier internationaux et de 12 ports de cabotage qui permettent de répondre aux besoins de communication maritime avec l'étranger. Cinquante-sept (57) aérodromes sont répartis de manière assez homogène sur l'ensemble du pays (trois aéroports internationaux, 14 aéroports munis de bloc technique et 40 aéroports sans bloc technique). (**Annexe 6. Cartes des ports, et des aéroports**).
- Un grand progrès a été enregistré au niveau des télécommunications, avec environ 6 millions de puces téléphoniques activées dans le pays et une couverture de téléphonie mobile qui est de plus en plus grande. Cette opportunité a permis le développement de l'utilisation des SMS pour la transmission des données post-catastrophes. Même si ce projet se limite à une dizaine de districts, il va augmenter la capacité de réponse en accélérant l'obtention des premières informations post-catastrophes.
- Enfin, le projet Ambatovy mettra gratuitement à disposition du BNGRC et ses partenaires 10 heures de vol d'hélicoptère pour des missions d'évaluation ou de réponses. L'offre est toutefois limitée dans trois régions de l'ancienne province de Tamatave et ne peut être activée qu'à partir d'un seuil qui pourrait être le seuil de déclenchement du plan de contingence.

En bref, malgré les grands progrès réalisées avec ses 20 millions d'habitants, la capacité physique du pays (acteurs, ressources humaines, infrastructures, vivres et non vivres) reste largement insuffisante en cas de crise majeure.

c) Capacité de la communauté

La capacité d'adaptation de la population se mesure à son aptitude à atténuer l'impact d'un aléa. Cette capacité varie énormément en fonction du niveau de préparation de la population locale, de la fragilité de l'environnement, de la diversité des activités génératrices de revenus et de l'état des infrastructures sociales et routières. Les capacités d'adaptation sont évaluées sur une échelle allant de « très faible » à « très importante » et permettent d'identifier les populations qui n'ont pratiquement pas les moyens de faire face aux chocs externes et celles qui au contraire peuvent adapter facilement leur modes de consommation pour compenser les pertes.

- Par tradition, la communauté rurale a une forte capacité de réagir face à un choc. La plupart des personnes dont les maisons sont inhabitables après un choc sont hébergées par leur proche (familles ou voisins) ; ce qui réduit significativement le nombre des personnes déplacées après un cyclone ou une inondation par exemple. Le déplacement vers les sites d'hébergement communs est souvent une solution de dernier recours.
- La capacité de reconstruction des cases d'habitation, du fait de leur nature de construction (tous en matériaux locaux tels que les feuilles, les bois, les terres, etc), est très élevée ; la communauté arrive toujours à réhabiliter leurs cases dans les 3 jours à une semaine après une catastrophe.

En bref, malgré leur vulnérabilité structurelle et leur taux de pauvreté élevé, la communauté vivant dans les zones à risques a une forte capacité non négligeable de s'adapter et de réagir face à un choc, en particulier aux cyclones et aux inondations.

2.5. Risques identifiés pour le plan de contingence

Parmi les risques majeurs auxquels Madagascar pourrait être confronté pendant la saison cyclonique 2011-2012, la communauté humanitaire du pays s'est mis d'accord pendant l'atelier de planification de contingence du 27 et 28 octobre que **les cyclones et les inondations** en constituent les risques majeurs.

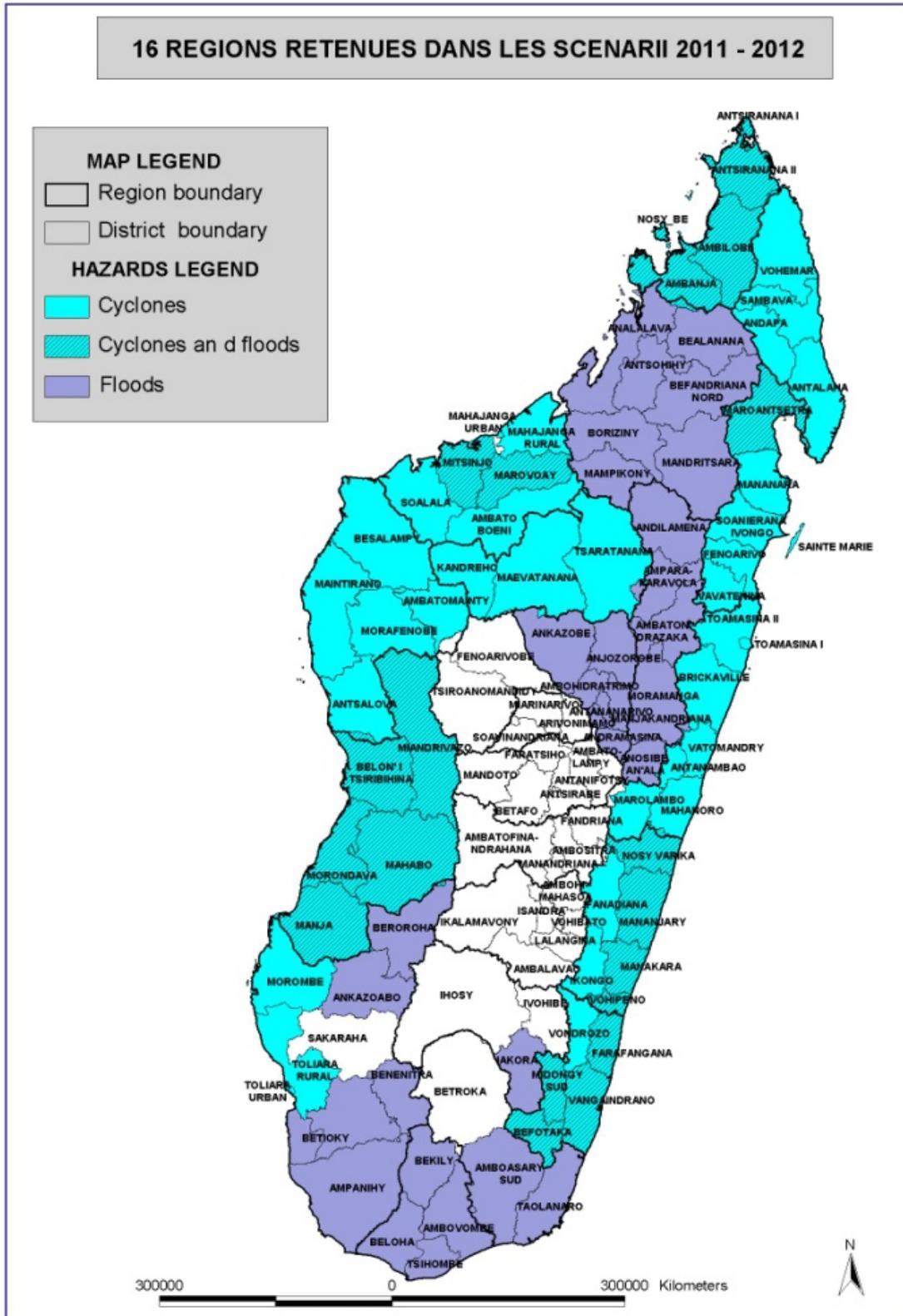
Probabilité globale d'occurrence	Probabilité chiffrée d'occurrence	Risque
Très probable	Probabilité de près de 100% dans l'année (saison cyclonique 2011-12)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Cyclone ○ Inondation
Probable	entre 10% et 100% de probabilité dans l'année, et au moins une chance dans les dix prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ○ Invasion acridienne ○ Sécheresse qui touche assez régulièrement la partie australe de l'île. ○ Épidémies importantes (par le taux d'attaque et/ou la létalité) touchant une grande ville ou s'étendant à une ou plusieurs régions du pays ○ Crise nutritionnelle qui même en absence d'aléa climatique, pourrait toucher une partie des régions vulnérables à l'insécurité alimentaire.

3. SCENARIO RETENU POUR LE PLAN DE CONTINGENCE

Le présent plan de contingence traite les crises qui pourraient être provoquées par les **cyclones et/ou les inondations**. Basé sur les prévisions météorologiques de la saison 2011-2012, ainsi que sur les expériences des deux dernières saisons cycloniques, les trois régions du Grand sud de Madagascar (Atsimo Andrefana, Androy et Anosy) ont été intégrées dans les scénarios nationaux pour ajouter les zones identifiées comme structurellement vulnérables aux cyclones/inondations, qui sont la côte Est (régions de Sava, d'Analanjirifo, d'Atsinanana, de Vatovavy Fitovinany et d'Atsimo Atsinanana), le Nord-Ouest (régions de Diana, de Sofia, de Betsiboka et de Boeny), la côte Ouest (régions du Melaky et du Menabe) et la partie centrale de l'île (la région d'Analamanga et d'Alaotra Mangoro).

En effet, 16 régions sont concernées et deux scénarios sont élaborés. Ces scénarios seront détaillés dans les pages qui suivent, la première représente la localisation des zones menacées et les risques encourus par celles-ci pendant la saison 2011-2012, la seconde page montre tous les outils cartographiés de prévisions utilisés et la troisième page donnera les détails techniques de chaque scénario et les hypothèses de planification correspondantes.

3.1. Localisation des zones à risque pendant la saison cyclonique 2011 – 2012

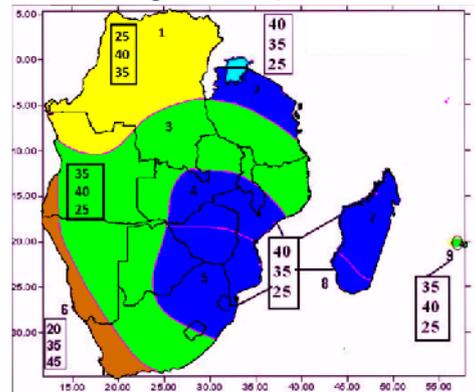
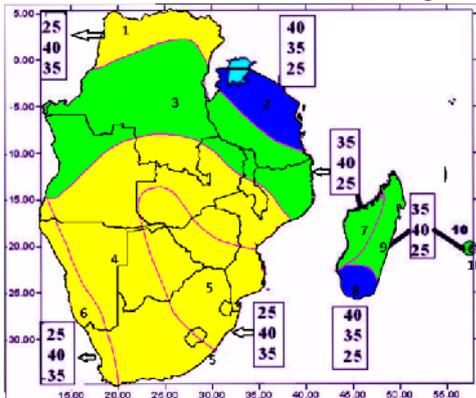


3.2. Outils de prévision dans l'élaboration des zones à risque pendant la saison cyclonique 2011-2012

Octobre à décembre 2011

Janvier à mars 2012

Prévision régionale (source : SARCOF – région SADC)



Zone 7: (Western Madagascar).
Increased chances of normal to below-normal rainfall
Zone 8: (Eastern Madagascar).
Increased chances of normal to above-normal rainfall
Zone 9: (Southern Madagascar).
Increased chances of above-normal to normal rainfall

Zone 7: (Most of Madagascar).
Increased chances of above-normal to normal rainfall
Zone 8: Southern Madagascar.
Increased chances of above-normal to normal rainfall

Octobre à décembre 2011

Janvier à mars 2012

Prévision nationale (source : METEO MALAGASY)

PRECIP OCT-NOV-DEC 2011



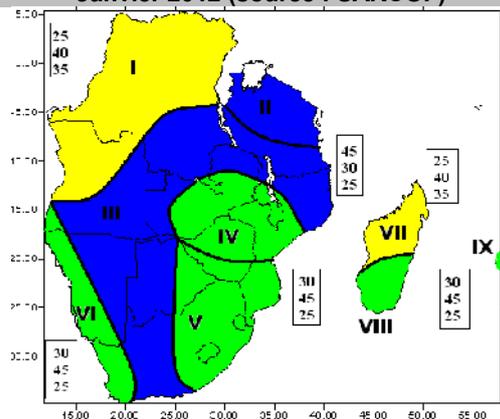
NSN : Normale à supérieure à la normale
SN : Supérieure à la normale



SN : Supérieure à la normale

Mise à jour de la prévision de Novembre 2011 à Janvier 2012 (source : Météo Malagasy)

Mise à jour de la prévision de Novembre 2011 à Janvier 2012 (source : SARCOF)



SUPERIEURE A LA NORMALE (SN)

Zone 7: (Northern half of Madagascar).
Increased chances of normal to below-normal rainfall



NORMALE A SUPERIEURE A LA NORMALE (NSN)

Zone 8: (Southern half of Madagascar).
Increased chances of normal to above normal rainfall

3.2. Description des scénarios retenus et hypothèses de planification pour 2011 – 2012

	Scénario 1: Passage de trois ou quatre cyclones, dont au moins un très puissant, pouvant affecter des régions parmi les 16 régions à risque de cyclone/inondation à Madagascar, suivis d'inondations plus fortes que la normale	Scénario 2 : Passage de plusieurs cyclones, tous avec une puissance moyenne ou faible, ou de mauvais temps, pouvant entraîner des inondations et affecter les villes vulnérables aux inondations (Antananarivo Renivohitra, Maroantsetra, Mampikony, Amparafaravola, Mandritsara, Basse de Sambirano, Morondava, Tuléar I et II, Vohipeno, Mananjary, Manakara, Nosy Varika, Farafangàna, Vangaindrano, Ambovombe, Tsihombe, etc)
Indicateurs d'alerte	Présence d'une forte tempête tropicale menaçant une des côtes de Madagascar (vitesse de vent supérieur à 100km/h)	Présence d'une zone de convergence inter-tropicale ou d'un système dépressionnaire stagnant autour de l'île pendant une durée de 4 à 5 jours
Indicateurs de déclenchement d'une mobilisation globale	Déplacement temporaire (7.500 personnes) de la population dans les sites d'hébergement communs	Déplacement temporaire (7.500 personnes) de la population dans les sites d'hébergement communs
Durée de la phase d'urgence	1 à 2 mois	1 à 2 mois
Conséquences humanitaires	Hypothèses de planification SCENARIO 1	Hypothèses de planification SCENARIO 2
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Augmentation de la mortalité à court terme et de la morbidité dans les jours et semaines suivant la crise ✓ Augmentation des populations vulnérables (blessés, Enfants Non Accompagnés, (ENA), ménages détruits, malades, handicapés, etc) ✓ Accès restreints aux services de base (eau potable, nourriture, abris, écoles, centres de santé) ✓ Augmentation du risque épidémique : choléra, rougeole, maladies diarrhéiques, méningite, etc. ✓ Dégradation des infrastructures et des moyens économiques de la population locale : route, piste, ponts, électricité, ports, infrastructures hydro-agricoles, etc) ✓ Inondation et ensablement des terrains agricoles ✓ Inondation des grandes agglomérations (plaine d'Antananarivo) et des agglomérations du versant ouest du Lac Alaotra, entraînant plusieurs milliers de sans abri. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 700.000 personnes affectées directement ou indirectement ✓ Assistance multisectorielle immédiate pour 70.000 personnes pendant 1 MOIS. <u>Education :</u> ✓ 2.340 salles de classe endommagées ✓ 117.000 élèves privés d'éducation, certains à risque de déscolarisation permanente, d'exploitation ou d'abandon <u>Habitat :</u> ✓ 270.000 personnes déplacées de tous types (sites communs et voisins) ✓ 114.000 cases endommagées <u>Logistique :</u> ✓ 100 ponts (toutes catégories) endommagés et temporairement non fonctionnels ✓ 30 communes isolées (450.000 personnes) ✓ 5% des routes nationales et 30% des routes secondaires impraticables ✓ Réseau ferroviaire interrompu ✓ Quelques aéroports impraticables pendant trois jours à une semaine dans les zones affectées et vulnérables <u>Protection :</u> ✓ Vulnérabilité accrue des groupes vulnérables et augmentation de leurs besoins en assistance immédiate (personnes âgées, femmes enceintes et jeunes enfants, personnes à mobilité réduite, personnes souffrant de maladies chroniques, enfants isolés et non accompagnés, etc) ✓ Dispersion des familles avec risque potentiel d'enfants séparés de leurs parents ✓ Risque de violences sexuelles et d'accroissement des situations d'exploitation, particulièrement des enfants de familles démunies, des femmes et jeunes filles <u>Santé :</u> ✓ 80 infrastructures sanitaires endommagées ✓ Services de santé interrompus dans les zones les plus affectées ✓ Incapacité d'assurer les soins aux blessés et malades chroniques pendant plus de deux semaines <u>Sécurité alimentaire :</u> ✓ 30 à 40% des pertes en agriculture ✓ 15 à 20% infrastructures hydroagricoles endommagées 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 250.000 personnes affectées directement ou indirectement ✓ Assistance multisectorielle immédiate pour 25.000 personnes pendant 1 MOIS. <u>Education :</u> ✓ 420 salles de classe endommagées ✓ 21.000 élèves privés d'éducation, certains à risque de déscolarisation permanente, d'exploitation ou d'abandon <u>Habitat :</u> ✓ 80.000 sans abris de tous types (sites communs et voisins) ✓ 40.000 cases endommagées <u>Logistique :</u> ✓ 50 ponts (toutes catégories) endommagés et temporairement non fonctionnels ✓ 15 communes isolées (225.000 personnes) ✓ Réseau ferroviaire interrompu ✓ Quelques aéroports impraticables pendant trois jours à une semaine dans les zones affectées et vulnérables <u>Protection :</u> ✓ Vulnérabilité accrue des groupes vulnérables et augmentation de leurs besoins en assistance immédiate (personnes âgées, femmes enceintes et jeunes enfants, personnes à mobilité réduite, personnes souffrant de maladies chroniques, enfants isolés et non accompagnés) ✓ Dispersion des familles avec risque d'enfants séparés de leurs parents ✓ Risque de discrimination dans l'apport de l'assistance humanitaire. Risque de violences sexuelles et d'accroissement des situations d'exploitation, particulièrement des enfants de familles démunies, des femmes et jeunes filles <u>Santé :</u> ✓ 40 infrastructures sanitaires endommagées ✓ Services de soin interrompus dans les zones les plus affectées ✓ Incapacité d'assurer les soins aux blessés et malades chroniques pendant plus de deux semaines <u>Sécurité alimentaire :</u> ✓ 30 à 40% des pertes en agriculture ✓ 15 à 20% infrastructures hydroagricoles endommagées

4. OBJECTIFS DU PLAN

Le présent plan de contingence, comme les plans de réponses sectoriels, a été élaboré conformément à l'esprit de la Charte de l'action humanitaire qui réaffirme le droit des populations victimes de catastrophes à la protection, à l'assistance et à vivre dans la dignité²². Ce plan a pour but d'identifier les actions à mener :

- Dans le cadre de la préparation de la réponse : cadrage des responsabilités, mécanisme de coordination, désignation des points focaux ; identification des équipes d'évaluation ; identification des besoins et des manques, des pré-positionnements des moyens de réponse ; calcul de coûts initiaux ; identification des bénéficiaires potentiels ; et actions d'information et de formation pour l'atténuation des impacts.
- Dans le cadre de la gestion de la réponse :
 - Organisation des premières évaluations d'urgence puis de la réponse immédiate pour restaurer des conditions de vie convenables aux populations (selon les normes nationales et/ou internationales).
 - Planification et coordination du processus de relèvement précoce qui, en renforçant le travail des humanitaires (en commençant dans la phase d'urgence) et en posant des fondations solides pour le développement (en stabilisant la situation et en accélérant le retour à la vie normale d'avant-crise), a pour but de :
 - ✓ suppléer aux opérations d'assistance humanitaire déjà en cours pour veiller à ce que les ressources injectées favorisent une certaine autonomie et un développement socio-économique chez les populations touchées ;
 - ✓ promouvoir les initiatives spontanées des populations touchées en s'assurant qu'elles soient viables et qu'elles puissent éviter les risques futurs ; et
 - ✓ poser les bases d'un relèvement à long terme.
- Dans le cadre de la gestion de la situation d'après-crise : continuum, suivi et évaluation de la qualité des programmes menés ; évaluations du niveau de relèvement.

4.1. Objectifs généraux

Les huit plans sectoriels qui sont présentés en **Annexe 3** visent à permettre la mise à disposition immédiate de moyens de réponse aux besoins les plus urgents. Les secteurs couverts sont les suivants : Eau et Assainissement, Education, Habitat, Logistique, Nutrition, Protection, Santé et Sécurité alimentaire. Les objectifs communs des Groupes sectoriels (GS) et les clusters sont :

- la coordination opérationnelle et stratégique des partenaires par secteur ;
- une bonne connaissance de la population vulnérable (avant et après la catastrophe selon les différentes phases de l'urgence) et de ses besoins ;
- la mise en commun des ressources et informations pour les évaluations et les enquêtes ; et
- l'inventaire commun des capacités et ressources disponibles.

En plus de ces objectifs communs, chaque GS a identifié des objectifs spécifiques conformes à ses activités propres :

Le Groupe sectoriel EAU, HYGIENE et ASSAINISSEMENT assure l'accès des sinistrés à l'eau et à l'assainissement en tenant compte des besoins spécifiques liés au genre et cherche à réduire les risques d'apparition et de propagation des maladies à transmission vectorielles dans les zones touchées.

²² Charte Humanitaire de SPHERE, basée sur les principes et les dispositions du droit humanitaire international, du droit international, des Droits de l'Homme, du droit relatif aux réfugiés et du « Code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les organisations non gouvernementales (ONG) lors des opérations de secours en cas de catastrophe ».

- Le Groupe sectoriel EDUCATION assure la réalisation du droit à l'éducation basé sur les normes fondamentales de l'Education en situation d'urgence en renforçant la sensibilisation et l'information avant les crises, en supportant des interventions pour une continuité des enseignements, un retour rapide de tous les élèves du préscolaire à l'enseignement primaire, secondaire et technique dans les zones touchées par les catastrophes ou les crises. Il veille à un accès équitable aux examens et au suivi et retour à l'école des enfants garçons, filles et jeunes en difficulté en collaboration avec les partenaires de protection.
- Le Groupe sectoriel HABITAT veille à ce que les populations touchées aient, dans les meilleurs délais, des abris adaptés aux contraintes climatiques existantes, en fournissant des logements temporaires aux sans-abris et en soutenant les efforts menés par les populations touchées pour reconstruire ou réhabiliter leurs habitations, tout en promouvant l'adoption de normes et standards adaptés aux conditions climatiques spécifiques à chaque région.
- Le Groupe sectoriel Logistique appuie les autres groupes sectoriels pour que toutes les opérations de secours d'urgence, provoquées par n'importe quelle crise, puissent optimiser l'utilisation des moyens logistiques possibles et disponibles et la coordination des informations sur l'état des infrastructures.
- Le Groupe sectoriel NUTRITION se prépare à éviter une détérioration du statut nutritionnel de la population touchée par les cyclones/inondations, en répondant aux besoins alimentaires immédiats des ménages qui n'ont plus accès à la nourriture et en renforçant la prise en charge précoce de la malnutrition aiguë par les structures de routine.
- Le Groupe sectoriel PROTECTION veille à la mise en place de mesure de protection contre les pratiques discriminatoires, la négligence, l'exploitation, la violence et les abus en particulier à l'encontre des groupes les plus vulnérables et les personnes affectées par la crise humanitaire (voir **Annexe 3a. Critères communs de vulnérabilité**).
- Le Groupe sectoriel SANTE réduit la mortalité, la morbidité et les incapacités évitables suite aux catastrophes naturelles et minimise leur impact sanitaire sur la population en général et celle des zones affectées en particulier.
- Le Groupe sectoriel AGRICULTURE et SECURITE ALIMENTAIRE relance le secteur de la production alimentaire (élevage, pisciculture, infrastructures agricoles, équipement et outillages, cultures de bas-fonds) des ménages après la catastrophe en réhabilitant les réseaux hydro-agricoles et les circuits d'approvisionnement en intrants et de commercialisation des produits ; afin de favoriser l'accès à la sécurité alimentaire et éviter une détérioration de la situation de sécurité alimentaire de la population.
- Le réseau IEC est représenté au niveau de chaque groupe sectoriel et de maximum d'acteurs humanitaires ; il a pour rôle de fluidifier les échanges d'informations avant, pendant et après les aléas pour que les intervenants de chaque secteur puissent prendre les mesures adéquates en vue d'actions pertinentes.

4.2. Objectifs opérationnels

Le tableau ci-après reprend les objectifs opérationnels ainsi que les actions pouvant être menées par chaque groupe sectoriel avant et après le cyclone et/ou l'inondation. Les détails de ces actions sont fournis dans l'**Annexe 3** – Plans de réponses sectorielles.

Secteur d'intervention	Objectif opérationnel	Contribution des partenaires à l'objectif	
		Avant le cyclone et/ou l'inondation	Après le cyclone et/ou l'inondation
Agriculture et Sécurité alimentaire	<p>Relance Agricole suite à aléa (<i>Elevage, Pisciculture, Infrastructures Agricoles, Equipement et outillages, Cultures de Bas</i>), et réhabilitation des réseaux hydro agricoles (traditionnels), des circuits d'approvisionnement en intrants et de commercialisation des produits.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rétablir les réseaux des aménagements hydro agricoles, en priorisant les réseaux traditionnels endommagés (barrages et canaux en terre, siphon en bois, etc.) • Rétablir les principales pistes rurales d'approvisionnement des marchés pour la reprise des circuits des produits agricoles, essentiellement de rente (litchi, banane, vanille, poivre et café) • Rétablir les capacités matérielles de production pour la saison suivante (semences, intrants, petit matériels agricoles) • Rétablir les étangs de pisciculture ; disponibilité d'alevins et équipements de pêche • Rétablir le cheptel de base (ovins, caprins, bovins, porcins) et du petit élevage (volailles, petits mammifères, apiculture) • Faire une enquête sur la production agricole et un diagnostic sur la sécurité alimentaire afin de prévoir une éventuelle crise ou difficulté alimentaire dans les prochains mois • Surveiller la sécurité alimentaire à travers une évaluation rapide initiale de la sécurité alimentaire. • Répondre aux besoins alimentaires immédiats des ménages ayant perdu leurs moyens d'accès à la nourriture 	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination des partenaires. - Calcul des besoins. - Approche relationnelle avec les bailleurs, les fournisseurs. - Préparation logistique et opérationnelle. - Formation des techniciens. - Préparation des actions et évaluations. - Capitalisation des données et informations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation et analyse. - Distribution des intrants pré-positionnés et implémentation du programme de relance. - Enquête de diagnostic de production. - Enquête sécurité alimentaire
Eau et Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • Satisfaire les besoins en eau potable de la population affectée pendant 15 jours ; • Approvisionner en eau en quantité suffisante pour satisfaire les 	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination des intervenants. - Centralisation des données relatives aux lieux d'évacuation et aux capacités 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation rapide. - Coordination avec les intervenants et programmes

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2011-12

Secteur d'intervention	Objectif opérationnel	Contribution des partenaires à l'objectif	
		Avant le cyclone et/ou l'inondation	Après le cyclone et/ou l'inondation
	<p>besoins en hygiène et assainissement de la population affectée pendant 15 jours ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Doter des matériels de pompage pour éliminer les flaques d'eau et/ou eau stagnante ; • Collaborer avec le groupe sectoriel « habitat » pour le nettoyage des canaux d'évacuation et drainage d'eau usées et assainissement des villages (système HIMO) ; • Faciliter l'élimination sans risques des excréments et déchets solides • Assurer la mise en place de latrines et de douches provisoires pour l'ensemble des abris communs dans le respect des normes permettant une sécurité optimale, particulièrement des femmes et des enfants ; • Assurer de meilleures conditions d'hygiène à la population affectée. 	<p>d'accueil.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation logistique et stratégique. - Préparation des évaluations d'urgence. - Identification des ressources mobilisables. 	<p>partenaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Zonage des actions, cartographie - Réponse : promotion de l'hygiène, approvisionnement en eau potable et sensibilisation sur le VIH SIDA - Evacuation des excréments, - Gestion des déchets. - Elimination des flaques d'eau et eau stagnante - Assainissement du village et/ou quartier
Education	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre disponible les premières informations sur les dégâts dans les 72 heures 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer l'envoi des informations par les Services Techniques Déconcentrés 	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer les données statistiques sur les dégâts au niveau CISCO
	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer les petites réparations des salles de classe et des équipements 	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir dans le programme d'emploi de la caisse école les petites réparations (Directeurs des écoles, FAFF, FRAM) - Vérifier l'état des salles de classe et des équipements 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les petites réparations
	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à disposition des salles de classe temporaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Pré -positionner les équipements et les matériels pour les salles de classe temporaires, identifier le lieu d'implantation 	<ul style="list-style-type: none"> - Installer les salles de classe temporaire
	<ul style="list-style-type: none"> • Assainir rapidement les salles de classe et l'environnement scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer dans les modules de formation en GRC le volet eau et assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à l'assainissement, à la désinfection avant la reprise des cours. - Mettre en place des kits Wash
	<ul style="list-style-type: none"> • Opérationnaliser le dispositif pour la pédagogie d'urgence 	<ul style="list-style-type: none"> - Consolidation des acquis des 	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer des classes

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2011-12

Secteur d'intervention	Objectif opérationnel	Contribution des partenaires à l'objectif	
		Avant le cyclone et/ou l'inondation	Après le cyclone et/ou l'inondation
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Accompagnement des élèves en déplacement ou accueillis dans les familles</i> ✓ <i>Avec le soutien des partenaires de protection, assurer le suivi psycho-social des élèves en difficulté, dont ceux qui ne reviendraient pas spontanément dans les centres d'enseignement</i> ✓ <i>Assurer un suivi des examens qui étaient prévus pendant la période d'urgence et assurer une continuité pour les élèves affectés (report, transport, etc...)</i> 	enseignants en matière d'organisation pédagogique d'urgence.	multigrades : fonctionnement à temps partiel, organisation des cours de rattrapage.
	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à disponibilité les kits scolaires d'urgence : kits scolaires et kits récréatifs pour l'amélioration des conditions de travail des enfants 	- Pré-positionner des kits d'urgence scolaire (Fournitures scolaires, School in a Box, Récréation Kit...)	- Identifier les élèves ayant perdu leurs fournitures scolaires, distribuer les kits et en assurer le suivi
	<ul style="list-style-type: none"> • Disposer des données statistiques de l'évaluation approfondie au plus tard un mois et demi après la catastrophe, incluant celles sur le nombre de non-retour des élèves et / ou des enseignants 	- Organiser la formation des acteurs éducatifs sur la collecte des données spécifiques éducation. En assurer le pré-positionnement des fiches de collecte.	- Traiter et consolider les informations puis les mettre à disponibilité au niveau des partenaires pour la réhabilitation et la reconstruction.
	<ul style="list-style-type: none"> • Faire la préparation psycho - social pour le retour à la vie scolaire 	- Identifier les institutions spécialisées en matière d'accompagnement psycho - social.	- Assurer l'accompagnement psycho-social avec les mesures de mise en œuvre : child friendly space, soutien nutritionnel.
	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le renforcement des capacités en Réduction des Risques de Catastrophes des acteurs éducatifs au niveau déconcentré : enseignants, chefs ZAPs, Equipe Cisco et DREN 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser la formation des acteurs éducatifs en matière de GRC - Renouveler l'édition des manuels élèves et les guides pour les maîtres - Initier les actions de reforestation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation à mettre en œuvre pour les zones OUEST, SUD OUEST, CENTRE - Assurer le dispatching des manuels et des guides au niveau des écoles n'ayant pas encore reçu leur part.
	<ul style="list-style-type: none"> • Plaidoyer la mise en place de la filière de GRC au niveau de l'enseignement supérieur 	- Mobiliser et sensibiliser les partenaires du MEN (enseignement supérieur) pour la mise en place de la filière et la conception des modules de formation.	

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2011-12

Secteur d'intervention	Objectif opérationnel	Contribution des partenaires à l'objectif	
		Avant le cyclone et/ou l'inondation	Après le cyclone et/ou l'inondation
	<ul style="list-style-type: none"> Faire le suivi et l'évaluation des activités réalisées 	<ul style="list-style-type: none"> Planifier les actions 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la mise en œuvre et établir le rapport
Habitat	<ul style="list-style-type: none"> Fournir des logements temporaires aux sans abris Promouvoir les normes et standards adaptés aux conditions climatiques spécifiques de chaque région (normes anticycloniques...). 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier structures en dur disponibles (Eglises, Mairies, maisons familiales, etc) ; Identifier les sites potentiels d'hébergement sécurisés et disponibles sur lesquels des tentes peuvent être montées (espace sportifs, espaces non inondables...); Inventorier les stocks d'abri temporaires disponibles au niveau local, national voire régional. 	<ul style="list-style-type: none"> Evaluer les dégâts en termes d'abris Appuyer les populations affectées dans leur efforts de reconstruction / réhabilitation de leurs habitats. Recenser les abris à réhabiliter /reconstruire Réaliser des projets de relèvement précoce en Abris
Logistique	<p>Soutien et appui pour que toutes les opérations d'évaluation et de secours d'urgence puissent optimiser l'utilisation de tous les moyens logistiques possibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> Coordination et partage des informations sur l'aspect logistique avec l'équipe humanitaire ; Mobilisation des ressources ou appui externe au cas où le « Groupe sectoriel Logistique » est activé entièrement ; Inventorier et actualiser un maximum d'offres commerciales en matière de logistique, selon les disponibilités et les capacités de rendre des services ; Mettre à la disposition de tous les autres secteurs les informations les plus actualisées possibles sur les offres existantes ; Participer aux évaluations après désastres; Appuyer et faciliter l'acheminement des moyens humains et matériels sur le terrain en temps opportun, en qualité et en quantité, au meilleur coût, et au bon endroit ; avec un minimum de risque possible. (procédure de dédouanement,...) ; Rétablir dans un meilleur délai l'électricité, les 	<ul style="list-style-type: none"> Inventaire des moyens de transport disponibles et relation avec les fournisseurs par zone géographique. Inventaire de la capacité routière par zone géographique. Coordination des opérations de pré-positionnement. Inventaire des capacités de stockage de fuel par zone géographique. Faire une convention de prix avec les fournisseurs de biens et services (transport, ...). Solliciter les autorités compétentes locales à recourir à la réquisition en cas de nécessité. 	<ul style="list-style-type: none"> Coordination des partenaires logistiques. Evaluation de l'impact et des besoins. Mise à jour des capacités logistiques par zone géographique Partage d'un bulletin d'information (capacités logistiques, publication des états de stocks...) Facilitation de la coordination des opérations logistiques. Support au BNGRC pour coordonner les demandes d'aides extérieures.

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2011-12

Secteur d'intervention	Objectif opérationnel	Contribution des partenaires à l'objectif	
		Avant le cyclone et/ou l'inondation	Après le cyclone et/ou l'inondation
	télécommunications et les voies de communication (routières, aériennes, ferroviaires, fluviales) coupées ou endommagées par l'aléa.		
Nutrition	<ul style="list-style-type: none"> • Eviter une détérioration du statut nutritionnel de la population affectée par le cyclone et/ou l'inondation • Mettre en place ou renforcer les services de dépistage et prise en charge de la malnutrition aigüe • Etablir à travers des enquêtes quantitatives l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans • Organiser et mettre en œuvre la distribution d'aliments (farines) enrichis pour les femmes enceintes et allaitantes et les enfants en état de malnutrition modérée • Equiper les centres de santé, en personnel formé, aliments thérapeutiques et médicaments pour la prise en charge de la malnutrition aigüe sévère 	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination des partenaires. Préparation des évaluations. - Pré- positionnement de vivres. Création de bases de données population. - Définition des paquets minimum d'intervention. - Préparation logistique et stratégique. - Mise en place de protocoles d'accord. - Cartographie des zones d'interventions et de vulnérabilités. Inventaires des commodités disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluations. - Listing des bénéficiaires. - Coordination avec les autres GS impliqués dans le prestation de services. - Acheminement et distribution des vivres. - Enquête Nutritionnelle. Mise en place d'activités de secours et de relèvement.
Protection	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la protection contre la discrimination, la négligence, l'exploitation, la violence et les abus des groupes les plus vulnérables affectés par la crise humanitaire. • Mettre en place un système opérationnel de « protection » des populations affectées, dont les victimes de violences et d'abus par une prise en charge respectueuse des standards humanitaires • Assurer que les besoins de protection spécifiques aux personnes et groupes les plus vulnérables soient pris en compte avant, pendant et après les catastrophes • Assurer que toutes les populations affectées, particulièrement les femmes, les enfants et les plus vulnérables, bénéficient d'une protection et assistance adéquates particulièrement dans 	<p>Prévenir l'impact négatif des désastres sur les populations civiles, particulièrement l'accroissement des risques sur les plus vulnérables en mobilisant les différents partenaires pour la mise en place de mesure de prévention et d'assistance immédiate</p> <p>Plaidoyer pour et supporter la mise en place de mesure de prévention des abus et l'exploitation sous toutes ses formes par l'ensemble de la chaîne d'assistance humanitaire (institutions étatiques, Nations Unies, agences non gouvernementales)</p> <p>Supporter la mobilisation des différents</p>	<p>Assurer que l'assistance humanitaire soit gérée de façon équitable, transparente et non-discriminatoire</p> <p>Veiller à l'intégration des aspects relatifs à la « protection », dont celles liées au genre, dans les interventions mises en œuvre par les autres secteurs de réponse (clusters)</p> <p>Avec le secteur Education, mobiliser les acteurs sociaux pour le soutien des élèves et personnel éducatif ainsi que pour le suivi des élèves ne revenant pas en cours pour prévenir la déscolarisation et les situations d'exploitation</p> <p>Avec le secteur Santé, veiller à la</p>

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2011-12

Secteur d'intervention	Objectif opérationnel	Contribution des partenaires à l'objectif	
		Avant le cyclone et/ou l'inondation	Après le cyclone et/ou l'inondation
	<p>les sites d'hébergement temporaires, établis et gérés dans le respect des normes internationales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Surveiller, identifier, documenter, traiter, et dénoncer les abus et violations des droits humains, particulièrement ceux affectant les groupes les plus vulnérables à l'impact des crises et catastrophes 	<p>acteurs, dont les réseaux de protection de l'enfant, pour l'identification des plus vulnérables au niveau des fokontany en préparation à la saison cyclonique</p> <p>Contribuer au renforcement des capacités des structures étatiques et de la société civile pour prévenir l'impact des désastres naturels sur les plus vulnérables</p> <p>Préparer un mapping des organisations oeuvrant dans le secteur de la protection, dont les centres d'hébergement pour personnes vulnérables (enfants, malades, personnes souffrant de handicaps, etc...)</p> <p>Mettre en place des mesures prévenant l'accroissement des violences basées sur le genre en situation d'urgence et de post-urgence dont</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les violences sexuelles pendant et immédiatement après la crise, notamment dans les sites d'hébergement provisoire - Les violences intrafamiliales - L'exploitation sexuelle en lien avec l'assistance humanitaire et l'accroissement de la prostitution des groupes vulnérables <p>Intégrer les questions de protection dans les évaluations pour assurer la prise en compte des besoins de protection des personnes et groupes les plus vulnérables et des problématiques liées au genre et à</p>	<p>référence des personnes à risque aux structures de santé et au suivi des personnes souffrant de traumatismes ou victimes d'abus, notamment de violences sexuelles et leurs références aux services spécialisés, sociaux ou d'assistance juridique</p> <p>Avec le secteur Nutrition, veiller à l'assistance immédiate et à la surveillance des personnes et groupes vulnérables depuis les premières heures de l'alerte</p> <p>Avec le secteur Sécurité alimentaire, évaluer les besoins en soutien des groupes vulnérables par la prise en charge des besoins de survie, dont celle des stocks, du petit bétail et volailles</p> <p>Avec le secteur Eau et assainissement, assurer que les points d'eau, douche et toilettes provisoires soient placés dans des lieux sécurisés pour l'utilisation par les femmes, adolescents et enfants, particulièrement à proximité des écoles et des Espaces Amis des Enfants</p> <p>Avec le secteur Habitat, supporter la mise en place d'abris temporaires respectueux de l'intimité (prévention de la promiscuité) des personnes et familles, ainsi que d'hébergements particuliers pour les femmes et jeunes filles isolées</p>

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2011-12

Secteur d'intervention	Objectif opérationnel	Contribution des partenaires à l'objectif	
		Avant le cyclone et/ou l'inondation	Après le cyclone et/ou l'inondation
		<p>l'enfance</p> <p>Assurer que les messages de prévention, l'information sur l'impact de la crise sur les services et la disponibilité de l'assistance humanitaire soient diffusés au travers des média traditionnels et les vecteurs de communications communautaires ; une attention particulière sera portée sur des messages de non discrimination, de prévention de la séparation des enfants et de prévention des actes de violence</p>	<p>Avec le secteur Logistique, veiller à ce que les lieux et personnes isolées puissent être désenclavées dans les délais les plus brefs pour bénéficier de l'assistance d'urgence</p> <p>Avec les partenaires du secteur de communication, assurer que les informations, dont celles relatives à l'assistance humanitaire et de reconstruction soient mises à la disposition de tous, par les moyens appropriés dont la mobilisation des média et des réseaux d'organisations gouvernementales et de la société civile</p> <p>Mobiliser et mettre à disposition les soutiens techniques et services appropriés pour garantir une référence et prise en charge adéquate et dans les plus courts délais des victimes de violence et abus, notamment dans les domaines médical, psychosocial et légal et pour le renfort des structures d'accueil des plus vulnérables, dont les jeunes enfants, les personnes souffrant de handicaps ou de maladies chroniques</p> <p>Plaidoyer pour que des enquêtes indépendantes soient diligentées sur tous les cas d'abus et de violation des droits et que les abus et violations soient dénoncés par les autorités compétentes</p>

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2011-12

Secteur d'intervention	Objectif opérationnel	Contribution des partenaires à l'objectif	
		Avant le cyclone et/ou l'inondation	Après le cyclone et/ou l'inondation
			Assurer que les victimes de violence et de violation aient accès à une assistance rapide et appropriée (traitement médical, abri, assistance juridique, etc.) dont un accès à la justice le cas échéant Supporter la documentation et le suivi des abus et violations des droits humains et de l'assistance aux victimes
Santé	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer les soins d'urgence pour les victimes ; • Orienter les stratégies d'intervention sur la base des évaluations et du suivi de la situation sanitaire selon les différentes étapes de la crise humanitaire. • Assurer la surveillance, la prévention et la riposte aux maladies à potentiel épidémique et autres risques sanitaires majeurs en situation d'urgence dans les zones affectées. • Assurer la disponibilité et l'accès gratuit aux services essentiels de santé aux populations affectées avec une attention particulière portée aux groupes vulnérables et aux personnes à risques : soins de santé primaire, santé de la reproduction (MISP), maladies chroniques et santé mentale. • Établir une structure de coordination efficace des intervenants en matière de santé pour permettre une action coordonnée et efficiente vers les priorités et besoins identifiés. • Assurer la coordination avec les autres Groupes Sectoriels (WASH, Nutrition, Logistique, Abris, Protection...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation et formation. - Coordination des partenaires. - Inventaire des moyens existants. - Formation et remise à niveau des personnels de santé. - Pré- positionnement de kits d'urgence. - Activation, maintien du système d'alerte épidémique. Mapping des risques. - Préparation des équipes médicales d'urgence. - Intégration d'une prise en compte du VIH/Sida dans les plans de réponse, y compris l'approvisionnement et le prépositionnement d'antiretroviraux (ARV) - Pré stockage de PEP Kits. 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer les éventuelles évacuations sanitaires. - Evaluations initiales. - Déparasitage des enfants, prise en charge des sinistrés, désinfection, désinsectisation. - Mise en place des COINTRO et de la surveillance épidémiologique. - Vaccination rougeole 100% pour les enfants >6 mois à <15 ans. - Distribution de moustiquaires. - Mise en œuvre d'activités pour les populations vulnérables. - Mise à disposition de préservatifs - Assurer la continuation des traitements et approvisionnements en ARV des personnes à risque.

5. GESTION D'ENSEMBLE ET COORDINATION

5.1. Mécanismes de coordination

Niveau national

Au niveau national, le Conseil National de Gestion des Risques et des Catastrophes (CNGRC), présidé par le Premier Ministre et composé des différents Ministres comme membre, définit les stratégies nationales de Gestion des Risques et Catastrophes (GRC). La Cellule de Gestion et de Prévention des Urgences (CPGU), rattachée au niveau du Bureau du Premier Ministre, appui le Premier Ministre dans l'élaboration de cette stratégie nationale, l'analyse et le suivi des activités de GRC.

La GRC à Madagascar est sous la responsabilité du Ministre de l'Intérieur. La structure de GRC est décentralisée jusqu'au niveau des Fokontany, le découpage administratif le plus bas de Madagascar (voir **Annexe 1d. Schéma de structure de GRC à Madagascar**).

Le Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes (BNGRC) est la structure opérationnelle attachée au ministère de l'Intérieur. Le BNGRC a pour mandat d'assurer la coordination de la GRC au niveau national. Cette responsabilité comprend la préparation, la planification stratégique ainsi que la réponse humanitaire opérationnalisée à travers le Comité de Réflexion des Intervenants en Catastrophes (CRIC). Le BNGRC coordonne les structures techniques des ministères en charge de gestion des urgences, regroupées au sein des groupes sectoriels.

L'Equipe Humanitaire du Pays, présidée par le Coordinateur Résident du Système des Nations Unies (SNU), est la déclinaison du Comité Permanent Inter-Agences (IASC) au niveau du pays et constitue l'organe de coordination des appuis apportés par ses membres. Le Coordonnateur résident du SNU est le premier interlocuteur de l'Equipe Humanitaire auprès du Gouvernement en cas de crise. Toutefois, le Bureau du Coordonnateur résident est appuyé par l'équipe du Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA), à qui ce rôle peut être confié selon la gravité de la crise. L'Equipe Humanitaire du Pays coordonne les clusters humanitaires qui sont présidés par les Agences onusiennes et la Fédération Internationale de la Croix rouge. Cette équipe dispose également l'Intercluster comme structure technique de coordination des clusters et de conseil/suivi. L'Intercluster appuie le CRIC à travers des techniciens issus des clusters humanitaires.

Au niveau opérationnel, les groupes sectoriels travaillent en étroite collaboration avec les clusters humanitaires aussi bien au niveau national qu'au niveau décentralisé, ce qui se traduit par l'unicité et la mise en œuvre conjointe des activités de planification dans le domaine des catastrophes naturelles.

Ainsi, les groupes sectoriels et les clusters sont alignés par secteur, le plan national dispose maintenant de huit groupes sectoriels opérationnels (Agriculture & Sécurité alimentaire, Eau et assainissement, Education, Habitat, Logistique, Nutrition, Protection et Santé), appuyés par huit clusters humanitaires. Le réseau de l'Information, Education et Communication (IEC) a été redynamisé et fonctionne de manière transversale.

Dès la menace d'une crise, le BNGRC peut convoquer une réunion restreinte, qui peut décider de l'activation du plan national de contingence et l'activation immédiate de la matrice de réaction rapide (**cf. tableaux de matrice de réaction rapide, pages 34 à 37**). Les groupes sectoriels/clusters s'activent en même temps selon le contexte.

L'état d'urgence est déclaré par le gouvernement au niveau national, à travers le Ministère des Affaires Etrangères, sur proposition du BNGRC et après consultation de la CPGU. Au niveau décentralisé, le Comité Local de GRC peut proposer à sa hiérarchie une situation de crise localisée à l'intérieur de sa circonscription. Une situation de crise politique peut retarder voire empêcher ce processus, et l'Equipe Humanitaire doit assumer son mandat et ses responsabilités à défaut d'une telle déclaration.

Fonctionnement du CRIC en temps d'urgence

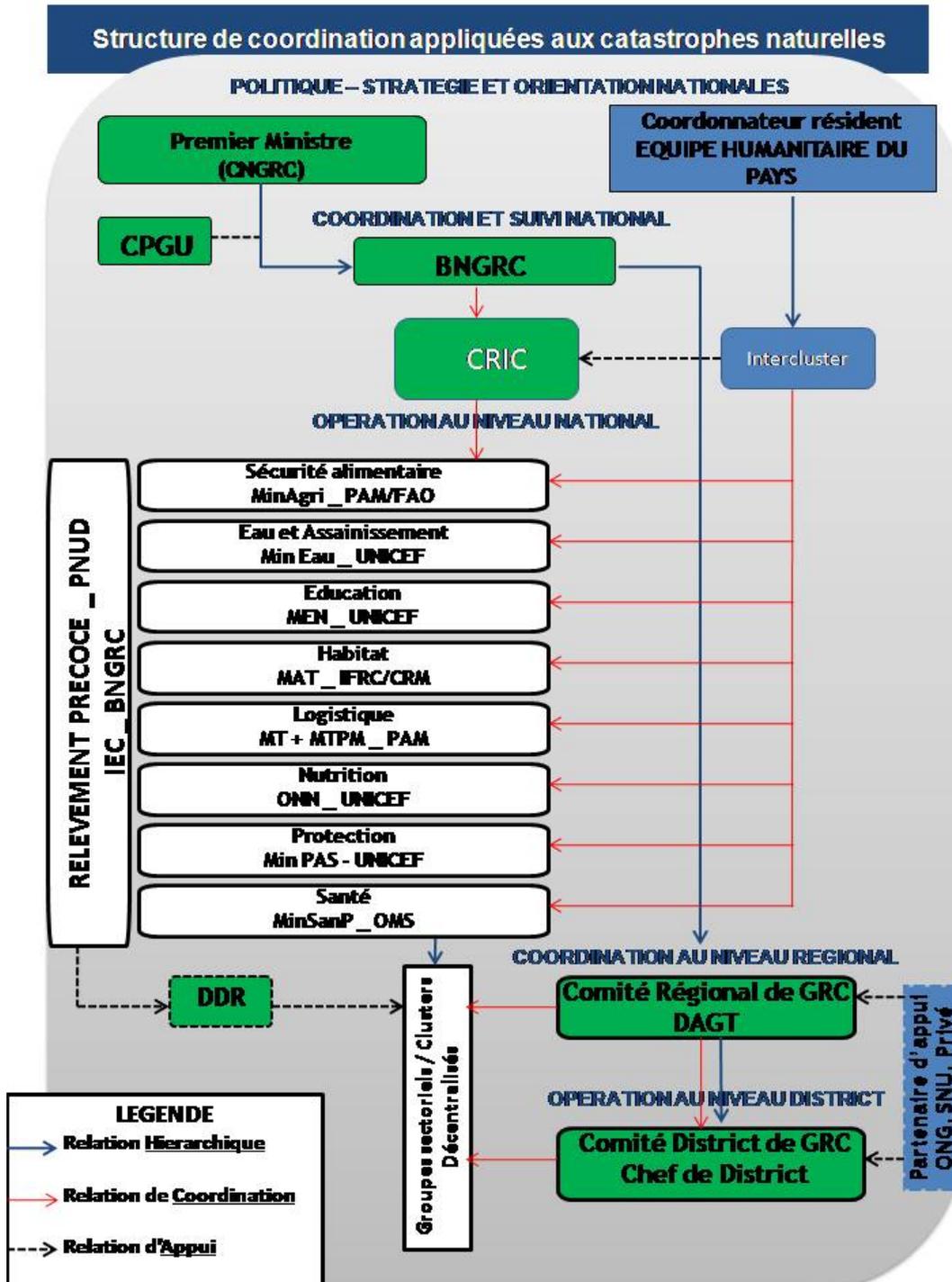
Pendant la période d'urgence, le fonctionnement du CRIC a été révisé comme recommandé par l'exercice de simulation fonctionnelle conduite en septembre 2011. Ce nouveau fonctionnement du CRIC a fait l'objet de Termes de Référence présentés dans **l'Annexe 1f. Fonctionnement du CRIC en temps d'urgence**.

Niveau décentralisé (Région et District)

La **coordination opérationnelle** locale se fait au niveau des districts, sous la coordination des Comités de District de Gestion des Risques et des Catastrophes (CDGRC) ; le Comité Régional de GRC (CRGRC) au niveau région assure la coordination générale des CDGRC, la centralisation des informations et la prise des décisions majeures.

Pendant la phase d'urgence aigüe, les comités locaux de GRC au niveau des régions et des de districts seront renforcés par des équipes centrales de BNGRC. Les partenaires les plus présents au niveau région et district, en particulier pendant la phase d'urgence, pourront apporter des appuis à la coordination locale selon leur convenance. En cas d'urgence majeure, OCHA déploiera ces services « en stand-by » pour supporter la coordination des réponses sur le terrain.

La figure ci-après montre la structure de coordination existante



PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclone et inondations 2011-12

5.2. Points focaux au niveau national

Les techniciens points focaux humanitaires des ministères de tutelles des groupes sectoriels, des clusters/réseaux ainsi que ceux de l'équipe nationale de coordination sont portés ci-après. Les points focaux de tous les partenaires humanitaires sont fournis dans l'Annexe 5a. Qui fait quoi où 2011-2012.

Président Technique	Point focal	Téléphone	Mail
---------------------	-------------	-----------	------

Groupes sectoriels du Gouvernement

Agriculture et Sécurité Alimentaire	Min Agri	RANDRIANA Victor	034 04 175 20	prandrian@gmail.com
			034 05 653 88	dsa@maep.gov.mg
Eau et assainissement	ME	ANDRIAMAMONJY Mahavonjiniaina	032 40 160 37	mem-dea@moov.com
Education	MEN	RANDRIAMIALIONA François	033 12 842 41	andriamialina@yahoo.fr
Habitat	MAT	RABE Harimanana	033 11 449 71 _ 034 02 143 04	dat.mprdat@yahoo.fr;rabeharim@moov.mg
Logistique	MT	RAZAFIMAHAFALY		
	MTPM	RAMAROVELO Eloi RAKOTOARIVO Jean M.	032 07 150 57 032 43 284 66	dr@mtpm.gov.mg;eloi.r-velo@mtpm.gov.mg chsse@mt.gov.mg
Nutrition	ONN	RAJAOBELISON Josia	033 12 805 95	onn@blueline.mg, seeefs@moov.mg
Protection	MPAS	Pilaza Adolphe	034 09 981 65	dgpsgfe@population.gov.mg
Santé	MSanP	Dr RAJAOARIVELO	033 33 270 51	dsureca@yahoo.com ou suca@sante.gov.mg

Réseau transersal

Communication	BNGRC	Liva	034 36 483 02	com.bngrc@bngrc.mg
---------------	-------	------	---------------	--------------------

Coordination

Secrétaire Exécutif	BNGRC	RAKOTONIRAINY Louis de G.	034 13 574 95	sp.bngrc@bngrc.mg
Secrétaire Exécutif Adjoint	BNGRC	RANDRIATAHIANA Raymond	032 02 291 11	sp.bngrc@bngrc.mg
Direction Opération	BNGRC	Col Elack Olivier Andriakaja	032 49 736 35	elackandriakaja@yahoo.fr
Direction Protection Civile	BNGRC	Col Miha	034 05 480 04	mihanfn@yahoo.fr
Partenariat	BNGRC	Col RAMBOLARISON Charles	032 45 570 33	protimamo@gmail.com
Suivi-Evaluation	BNGRC	Col Edmond Randriamanantsoa	033 12 121 42	edmondmad@yahoo.fr
Information, webmaster	BNGRC	RANDRIANARIVELO Nianja	033 11 658 32	web.bngrc@bngrc.mg

Agence Cluster Lead	Coordonnateurs des clusters	Téléphone	Mail
---------------------	-----------------------------	-----------	------

Clusters humanitaires

Sécurité alimentaire et moyens de subsistance	PAM	Valérie Fuchs	032 07 137 26	Valerie.Fuchs@wfp.org
	FAO	Louis Muhigirwa	032 64 598 99	Louis.Muhigirwa@fao.org
Eau et assainissement	UNICEF	Evariste Ekouassikomlan	032 05 426 72	ekouassikomlan@unicef.org
Education	UNICEF	Graham Lang	331541146	glang@unicef.org
		Randimbarison Jacky	033 23 426 60	jrandimbarison@unicef.org
Habitat	IFRC/CRM	Rasandimanana Falihery	034 14 221 07	grc@crmada.org
Logistique	PAM	Razafimahatratra Christian	032 41 124 92	Razafimahatratra.Christian@wfp.org
		Paola Corrado	032 07 137 40	paola.corrado@wfp.org
Nutrition	UNICEF	Karina Coudert	033 15 411 26	kcoudert@unicef.org
Protection	UNICEF	Mickaela Ranaivo	033 08 207 15	mranaivo@unicef.org
Santé	OMS	Dr Lamina Arthur	033 75 303 15	Rakotonl@mg.afro.who.int

Réseau transersal

Communication				
---------------	--	--	--	--

Coordination

Appui à coordination nationale (HCT et BNGRC)	OCHA/BCR	Rakotoson Rija	033 75 076 93	rakotoson@un.org
	OCHA/BCR	Pierre Gelas	254 733 721 051	gelas@un.org
Différents Coordonnateurs d'urgence	FAO	Alexandre Huynh	032 04 737 20	alexandre.huynh@fao.org
	UNICEF	Dominique Stolarow	033 40 411 22	dstolarow@unicef.org
	CARE Int	Didier Young	032 07 810 46	Didier@care.mg
	UNFPA	Solomandresy Ratsarazaka	032 02 565 81	solomandresy@unfpa.org
	SIF	Jerome Canicave	033 77 611 11	prgmada@secours-islamique.org
PAM	RAKOTOARIVONY Adria	320713725	Adria.rakotoarivony@wfp.org	

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclone et inondations 2011-12

5.3. Acteurs dans les différents secteurs d'intervention humanitaire

	Eau et assainissement	Education	Habitat	Logistique	Nutrition	Protection	Santé	Sécurité alimentaire et moyen de subsistance
Ministères	ME	MEN	MAT	MTPM MT	ONN	MinPop	MSanP	MinAgri
Directions/Services au sein des Ministères	Direction de l'Eau (DEPA)	DPFEA	Direction de l'Aménagement du Territoire (DAT)	Direction des routes (DR) Direction des Entretien Routiers (DER)	Service de la Nutrition (SNUT)	Min Justice PACTE Ministère du Travail	Direction des Urgences, de Riposte et de Lutte contre les Maladies Negligées (DURLMN)	Service de la Gestion de Catastrophe et Urgence (SGCU)
Structures attachées au Gouvernement/Ministères	ANDEA (MEM) SAGS MinSanP WASH (MEM) APIPA BMH/CUA	FID (Primature) BNGRC METEO	FID (Primature) CPC	OTU (MTPM) OLEP (MEEFT) FID (Primature) CPC	FID (Primature)	CPC BNGRC BMH/CUA	SURECA (MinSanP) SNUT (MinSanP)	GENIE RURAL (MinAgri) ONN (Primature) PSDR (MinAgri) FID (Primature)
Equipe Humanitaire du Pays	UNICEF CRM/IFRC BCR/OCHA MEDAIR CRS CARE International CARITAS SIF	UNICEF BIT UNESCO BCR/OCHA IFRC/CRM AIDE ET ACTION	IFRC / CRM OIM UNHABITAT PNUD BCR/OCHA CARE International	PAM UNICEF BCR/OCHA IFRC/CRM CARE International CRF-PIROI	UNICEF PAM OMS BCR/OCHA IFRC/CRM CARE International CRS ADRA SIF ACF	UNICEF PNUD DHH UNFPA BCR/OCHA UNHABITAT OCHCR CICR HCDH Handicap International ACF	OMS UNICEF ONU SIDA FNUAP IFRC/CRM BCR/OCHA MDM SIF MSF ACF	FAO PAM BCR/OCHA ADRA CRS CARE International SIF CARITAS RTM ACF
Associations, ONG nationales, Société Civile, secteur privé	ONG St Gabriel - FSG ONG Miarintsoa SOMECA PSI Madagascar PAMOELA ASOS AQUASURE SAFFJKM BUSHPROOF CDA VOAHARY SALAMA Toutaglos/Manasoa	IOGA CRF	SAF FJKM AQUALMA	SAFFJKM CIC/CMT CDA Projet Ambatovy	TANY MAITSO ASOS SALFA CDA AAA GRET SAFFJKM RTM ASERN CSA CDD AZAFADY SPC 2H MONDOBIMBI TAMAFA	SPDTS ONG ManaoDE Manda/PFSCE Groupe Développement AAA ACAT Madagascar SOS Village d'Enfants Village d'Enfants Association LAKANA TAIZA SAGE AMU Justice et Paix SAMPATI ONG ManaoDE	ASOS CRM RTM SALFA SFC SDC SPC	SAF FJKM AAA 2H ASOS

5.4. Indicateurs et seuil de déclenchement d'une intervention globale

En cas de cyclone ou d'inondation, le « **nombre de personnes déplacées temporairement** » a été choisi comme indicateur d'intervention globale. Le seuil de **7.500 personnes déplacées** a été fixé, au dessus duquel une intervention globale devrait être lancée : évaluation conjointe (survol, évaluation rapide multisectorielle, requête aux imageries satellitaires, mobilisation de tous les prépositionnements, etc).

Par ailleurs, chaque groupe sectoriel/cluster dispose leur propres indicateurs sectoriels ainsi que les seuils respectifs correspondants. Quand ces seuils sectoriels sont atteints, une intervention sectorielle impliquant tous les membres du secteur concerné peut être déjà déclenchée.

Clusters	Cyclone, inondation
Eau et assainissement	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de personnes qui n'ont plus accès à l'eau potable dans les jours qui suivent la catastrophe, dans une même région > 5,000
Education	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de salles de classe non opérationnelles à cause de la vitesse du vent ou de la montée de l'eau >10
Habitat	<p align="center"><i>National :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de personnes temporairement déplacées > 2.000, y compris le cas de la plaine d'Antananarivo
Logistique	<ul style="list-style-type: none"> ○ Absence d'accès à 10.000 personnes suite au cyclone/inondation ou d'autres crises ○ Activation de plusieurs secteurs en même temps
Nutrition	MAG >10%
Protection	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plus de 20 disparus dans une ville et/ou 200 dans un district aux premières heures d'un désastre naturel ○ Plus de 30 enfants non-accompagnés ○ Plus de 5 cas de violences sexuelles rapportées dans une ville / 10 dans un district ○ Plus 5.000 personnes hébergées dans des sites des zones affectées durant plus de 72h après l'alea ○ Cas de plusieurs pillages rapportés dans une ville ou un district ○ Cas de violences / actions de bandes criminelles observées ○ Dénonciation de détournement de l'aide humanitaire rapportée et documentée par des acteurs crédibles ○ Pratique discriminatoire pour l'accès à l'assistance d'urgence et/ou humanitaire et/ou de reconstruction documentée par des acteurs crédibles
Santé	<ul style="list-style-type: none"> ○ Destruction (ou coupure des accès à) d'1 CSB desservant au moins 10,000 habitants ou dépourvu de personnels suite au sinistre ○ Flambée épidémique d'une maladie grave : ○ TBM23 supérieur à 1/10000 hab/j ; ○ TMM5 supérieur à 2/10000 enfants de moins de 5a /j
Agriculture et Sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> ○ 5.000 personnes temporairement déplacées dans la même zone dans les 48h après l'alea ○ Personnes menacées d'insécurité alimentaire sur zone d'impact du passage >10.000 ○ 30% de cultures vivrières détruites

5.5. Matrice de réaction rapide

NATIONALE

La matrice présente de manière succincte les actions clés à prendre avant, pendant et tout au long de la phase d'urgence après le passage d'un cyclone ou d'une inondation. C'est un outil de coordination et de partage de responsabilités très important lors de l'activation du plan de contingence. La liste des activités n'est pas exhaustive, mais au moins représente le minimum à faire.

Dans la version révisée du plan, deux matrices de réaction rapide ont été élaborées, la première correspond au scénario 1 (cas de cyclone) et la seconde au scénario 2 (inondation sans cyclone).

²³ TMB : Taux brut de mortalité

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2011-12

Scénario 1. Passage de trois ou quatre cyclones, dont au moins un très puissant, pouvant affecter des régions parmi les 16 régions à risque de cyclone/inondation à Madagascar, suivis d'inondations plus fortes que la normale

Activités	Objectifs	Lead et participants potentiels
3 à 5 Jours avant l'entrée du cyclone ou cyclone positionné entre 500 à 1000 km de la côte		
1. Réunion préliminaire d'information sur un cyclone probable	Partager les informations sur la magnitude et la trajectoire probable du cyclone (caractéristiques) entre le BNGRC, et sur ses conséquences probables à court et à moyen terme pour les humains et leurs moyens de subsistance	Convoqué par le BNGRC Invités : Services météo, CPC, Min Défense, APIPA, Travaux Publics, OCHA/BCR.
2. Annonce de l'activation du Centre opérationnel	Pour permettre à tous les acteurs de s'y rendre à toute heure, de transmettre et recevoir les informations, etc	BNGRC
3. Organisation des échanges de l'information avec les régions potentiellement menacées	Partager les informations clés pour une mobilisation régionale (détails sur le cyclone, zones potentiellement vulnérables à prévenir, information par les médias, dont les radios message Météo par Telma,...) Assurer que les mécanismes de coordination locale de tous les intervenants (au niveau des régions, districts, communes) et le plan de contingence régional soient activés	Gestion : BNGRC Cible : Présidents des Comités Locaux de GRC
24 à 48 heures avant l'entrée du cyclone		
4. Réunion restreinte de préparation à la réponse aux dégâts causés	Vérification du degré d'opérationnalité des systèmes de réponse, transmission des dernières informations concernant le cyclone, design des équipes d'évaluation multisectorielles Etudier la valeur ajoutée et la possibilité matérielle d'un possible déploiement d'équipes du BNGRC et du CPC sur des zones à haut risque pour soutenir la coordination locale	Convoqué par le BNGRC Invités : Météo, APIPA, CPC, Chefs des clusters, OCHA/BCR, Ministères concernés, FAO, Min Agri

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2011-12

Activités	Objectifs	Lead et participants potentiels
5. Réunion d'activation des clusters	Chaque cluster est réactivé, vérifie son degré d'opérationnalité, définit comment se fera la recherche et gestion des informations sectorielles et révisé si nécessaire son plan de réponse sectorielle (qui fera quoi, et quand). Confirmation des lignes de communication entre le BNGRC, Confirmation du mécanisme de coordination inter clusters et inter clusters	Convoqué par les Chefs des clusters Invités : Tous les membres des secteurs
6. Demande « d'activation probable » de l'Imagerie satellite	Informers les services produisant des images satellites la possibilité d'usage de leurs services	Gestion : BNGRC et OCHA/BCR
Premières 96 heures après l'entrée d'un cyclone		
7. Demander des photos satellites	Collecter et traiter les premières informations générées par SMS, photos satellites et autres sources	Gestion : Comité Imagerie satellite
8. Convoquer une réunion globale du CRIC en suivant le mode de fonctionnement du CRIC en temps d'urgence	Partager les premières informations reçues sur la location, la magnitude de la crise, les réponses envisagées par secteur, etc Prendre des décisions urgentes sur l'organisation des secours	Convoqué par le BNGRC Invités : CRIC
9. Continuer avec une réunion restreinte du CRIC	Définir la stratégie à adopter en termes d'évaluation, réponse et de communication Décider si une mission de survol doit être déclenchée pour avoir une première idée sur l'amplitude des dégâts et les zones les plus touchées	Convoqué par le BNGRC Invités : Restreint
10. Conduire des réunions sectorielles	Consolidation des plans de réponse et préparation des évaluations sectorielles si nécessaires	Convoqué par les Chefs des clusters Invités : Membres des clusters, point focal BNGRC
11. Produire l'information nécessaire au Gouvernement	Aider le Gouvernement à prendre une décision sur les réponses qu'il envisage d'apporter et la position à prendre par rapport à sa capacité de réponses	Gestion : BNGRC
12. Faire une première communication sur la crise et produire le premier bulletin de situation	Harmoniser les informations reçues afin de communiquer sur la crise, nature et réponse engagée. Plaidoyer pour le financement de la réponse Bâtir un consensus sur les priorités de la réponse	Lead : BNGRC Invités : Medias, Donateurs, chefs des clusters, UN
13. Contacter un à un les comités locaux de GRC	S'informer si les comités locaux de GRC décident de faire une évaluation	Gestion : BNGRC, OCHA/BCR

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2011-12

Activités	Objectifs	Lead et participants potentiels
dans les régions les plus affectées	rapide multisectorielle Savoir si la mobilisation de l'équipe nationale est nécessaire : où, combien, quand Recouper les données éronnées	
14. Déclencher la première évaluation conjointe (le cas échéant)	Rationaliser le coût, la durée, pertinence et répartition des évaluations des zones sinistrées	Décision : CRIC
Aussi tôt que possible		
15. Restituer les résultats de la première évaluation conjointe (généralement le survol s'il y a lieu)		Chef de l'Equipe conjointe
16. Produire des cartes sur l'état des routes, la situation d'enclavement		Ministère des Travaux Publics
17. Réunir les membres des Services Essentiels (en cas de besoin)		BNGRC
18. Etudier la pertinence de lancer le processus d'un appel à l'aide internationale (si nécessaire).		Leads : BNGRC, OCHA/BCR Participants : Chefs des clusters
19. Identifier les zones prioritaires sur la base des critères de priorisation des zones		BNGRC
20. Produire régulièrement des bulletins d'information		BNGRC
Quatre premières semaines		
21. Poursuivre les efforts de coordination à tous les niveaux (réunir les réseaux IEC, Relèvement Précoce à intervalle plus rapproché en intégrant aussi tôt que possible des stratégies et programmes de recouvrement).		BNGRC, Chefs des clusters, Min Agri, FAO etc
22. Réconcilier l'information (3Ws), analyser les lacunes et le flux de l'assistance matérielle		BNGRC et CRIC
23. Mettre à jour les prépositionnements		Gestion : BNGRC Participants : tous les intervenants
24. Conduire des évaluations humanitaires plus approfondies et planifier l'intervention sur les prochains mois, identification des conséquences immédiates et effets induits, renforcement de la stratégie de recouvrement et sortie de crise		Groupes sectoriels et clusters en liaison avec le BNGRC
25. Réunir le CRIC pour suivre l'évolution de la situation et des réalisations et organiser des points de situation		BNGRC Chefs des clusters, OCHA/BCR
26. Tenir des points de presse réguliers pour les partenaires et les medias		BNGRC
27. Déclarer la fin de la situation d'urgence aigüe		BNGRC

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2011-12

Scénario 2. Inondation sans passage de cyclone ou avec passage de cyclone modéré, répartie dans plusieurs zones inondables et dont la taille nécessite une réponse nationale

Activités	Objectifs	Lead et participants potentiels
Phase de menace : 3 à 5 Jours avant l'inondation, si celle-ci est prévisible et serait de taille nécessitant une réponse nationale		
1. Réunion d'information sur l'inondation probable	Partager les informations sur la localisation possible, la magnitude et la durée probable de l'inondation et son impact possible sur les populations, les récoltes, l'accès, etc.	Convoqué par le BNGRC Invités : Météo, APIPA, CPC, Travaux Publics, OCHA/BCR, FAO, MinAgri, Croix Rouge
2. Annonce de l'activation du Centre opérationnel de gestion de la réponse aux catastrophes	Pour permettre à tous les acteurs de s'y rendre à toute heure, de transmettre et recevoir des informations, de rencontrer les points focaux BNGRC, etc	BNGRC
3. Information sur la situation à tous les comités locaux dans les zones menacées	Activer le comité local et le plan de contingence régional	BNGRC
24 à 48 heures avant le probable début de l'inondation		
4. Partage restreint des quantités des pluies tombées et des prévisions dans les prochains jours	S'assurer si l'inondation va frapper dans les prochains jours	Météo
5. Réunion restreinte de préparation à la réponse aux dégâts causés	Vérification du degré d'opérationnalité des systèmes de réponse, transmission des dernières informations concernant le cyclone, design des équipes d'évaluation multisectorielles Etudier la valeur ajoutée et la possibilité matérielle d'un possible déploiement d'équipes du BNGRC et du CPC sur des zones à haut risque pour soutenir la coordination locale	Convoqué par le BNGRC Invités : Météo, APIPA, CPC, Chefs des clusters, OCHA/BCR, FAO, Min Agri
6. Réunion d'activation des clusters	Chaque cluster est réactivé, vérifie son degré d'opérationnalité, définit comment se fera la recherche et gestion des informations sectorielles et révise si nécessaire son plan de réponse sectorielle (qui fera quoi, quand). Confirmation des lignes de communication entre le BNGRC, Confirmation du mécanisme de coordination inter clusters et inter clusters	Convoqué par les Chefs des clusters Invités : Tous les membres des secteurs
7. Demande « d'activation probable » de l'imagerie satellite	Informers les services produisant des images satellites la possibilité d'usage de leurs services	Gestion : BNGRC et OCHA/BCR

5.6. Mobilisation des ressources

Dès l'annonce d'une crise ou en anticipation à une crise, les partenaires vont identifier des bailleurs de fonds potentiels pour la mobilisation de ressources. Pour beaucoup de donateurs et de partenaires, les fonds d'urgence et l'assistance extérieure ne pourront être alloués que suite à une déclaration d'état de crise et un appel à l'aide internationale par le Gouvernement.

En cas de catastrophe naturelle ou de situation de crise, il arrive que le processus de mobilisation de ressources soit retardé par une déclaration tardive de cet état de crise. Afin de pallier à ce problème, il est possible que la partie nationale émette une déclaration spécifique ou limitée géographiquement. A défaut d'une telle déclaration, L'Equipe Humanitaire du Pays active le processus de lancement d'un appel rapide à financement ou « Flash Appeal » quand l'amplitude de la crise le justifie.

5.7. Différents types d'évaluations des dommages et des besoins

Les groupes sectoriels, sous la coordination du BNGRC et appuyés par les clusters humanitaires, prévoient des évaluations des dommages et des besoins depuis le début d'une crise jusqu'à la phase de relèvement.

Au cours de l'atelier annuel de mise à jour du plan de contingence nationale, la communauté humanitaire n'a pas modifié les évaluations identifiées en 2009. Il est important de noter qu'il s'agit d'une liste indicative des évaluations, chaque évaluation n'est pas systématique et deux évaluations pourraient être combinées en fonction du contexte. Deux éléments majeurs ont été apportés :

a) Evaluation 24 à 48 heures

La transmission des données post-catastrophes par sms sera complètement opérationnelle pendant la saison cyclonique 2011-2012. Les données traitées sont soit cartographiées automatiquement soit présentées sous forme de tableau pour être discutées au cours d'une première réunion du CRIC après la catastrophe. Parallèlement, les données sont consultables sur internet en temps réel sur le lien suivant : <http://41.204.124.23/>

Les données sont collectées au niveau des fokontany (le découpage administratif le plus bas) à l'aide d'une fiche d'évaluation sms (voir **Annexe 4b. Fiche d'évaluation par sms**) et des agents de terrain qui habitent dans ces fokontany (voir **Annexe 4f. Contacts des agents de transmission des données par sms**), puis transmises immédiatement en temps réel au niveau du BNGRC. Les trois opérateurs de téléphonies mobiles à Madagascar (Airtel, Orange et Telma) travaillent étroitement avec le BNGRC dans le cadre de ce projet (voir **Annexes 5e, 5f. et 5g. Cartes de couverture des opérateurs de téléphonie mobile**).

Parallèlement, l'utilisation de la fiche EIMA (Enquête Initiale Multi-aléas) reste valide pour toutes les régions, le projet SMS n'en étant encore qu'à une phase expérimentale.

b) Evaluation 72 heures

Le processus des évaluations conjointes, en particulier l'évaluation rapide multisectorielle, a été standardisé aussi bien au niveau national que régional. Ainsi, une équipe nationale multisectorielle a été formée pour être disponible dans les 72 heures après la catastrophe pour mener cette évaluation. Cette capacité a été aussi mise en place au niveau de huit régions à risque de cyclone et d'inondation (Sava, Diana, Sofia, Analanjirifo, Boeny, Atsinanana, Vatovavy Fitovinany, Atsimo Andrefana). Ces capacités existantes se coordonnent au moment d'une crise sur la nécessité et la conduite de l'évaluation. Les Termes de référence et la liste des techniciens formés sont respectivement portés dans **Annexe 4a.** et les **Annexes 4e et 4f. Liste et contacts des techniciens pour l'évaluation rapide multisectorielle**

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2011-12

Nom	Objectifs	Echéance après l'entrée du cyclone	Durée probable	Moyens de déplacement probables	Conjointe / Non conjointe	Outils utilisés	Equipe mobilisée
Pré-évaluation (Diagnostic Initial)	1. Obtenir les données préliminaires partielles, dont celles relatives au nombre de morts, de blessés, du nombre des premières personnes hébergées dans les sites communaux, etc	24h	-	- Par terre : à pied, motos - Par sms	CONJOINTE entre les différents acteurs régionaux Les informations collectées par ce biais ayant toutes les chances d'arriver avant les fiche EIMA	1. SMS via Téléphones mobiles 2. Fiche EIMA 3.. 3. BLU	Chef Fokontany Volontaire de la Croix rouge
EVALUATION PAR SURVOL (voir TDRs en Annexe 4a)	1. Délimiter la zone géographique affectée 2. Apprécier les besoins urgents pour sauver des vies 3. Identifier l'état des infrastructures d'accès 4. Apprécier l'ampleur des dégâts (maisons détruites/décoiffées, étendu des rizières inondées, etc), 5. Permettre de décider si une évaluation rapide s'impose	Des que possible, souvent dans les premières 72 heures après le feu vert de l'Aviation Civile de Madagascar	Quelques heures à 1 jour	Aérien : ULM, hélicoptère, petit avion	CONJOINTE : entre les autorités nationales, les représentants des bailleurs, les techniciens des clusters, les journalistes	1. Camera 2. Appareils photos 3. Cartes FTM 4. Fiche de survol	Techniciens nationaux
EVALUATION RAPIDE MULTI-SECTORIELLE (voir TDRs en Annexe 4a)	1. Quantifier les dégâts (bilan chiffré mais provisoire) et les besoins urgents pour sauver des vies 2. Orienter les futures évaluations à conduire par les différents secteurs 3. Identifier les besoins d'urgence pour permettre de produire un Flash Appeal et/ou un CERF en cas de besoin	3 à 4 jours	3 à 4 jours	Aérien ou en partie par terre : motos, voiture	CONJOINTE : entre techniciens qui constituent une équipe multisectorielle	1. Fiche conjointe d'Evaluation Rapide Multisectorielle 2. Ordinateur et logiciel pour l'analyse des données	Equipe nationale d'ERM Equipes locales d'ERM selon les besoins

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2011-12

Nom	Objectifs	Echéance après l'entrée du cyclone	Durée probable	Moyens de déplacement probables	Conjointe / Non conjointe	Outils utilisés	Equipe mobilisée
EVALUATIONS SECTORIELLES INTEGREES	1. Déterminer les dégâts spécifiques par secteur et les besoins à court termes (1-2 mois)	Une semaine à 15 jours	4 jours à 1 semaine	Par terre : en voiture	CONJOINTE : équipes nationales et régionales	1. Fiche sectorielle : déjà disponible au niveau de tous les clusters	Techniciens des clusters mais tous les clusters sont représentés
EVALUATIONS APPROFONDIES	1. Déterminer les impacts à moyen terme (3-6 mois), par exemple sur l'agriculture, sur la nutrition, sur les prix, etc 2. Evaluer les réponses sectorielles initiales pour une éventuelle réorientation 3. Permettre la révision du Flash Appeal	6ième - 10ième semaine	1 à 2 semaines	Par terre : en voiture	NON CONJOINTE (sectorielles) mais arrangement intersectoriel possible	1. Fiche sectorielle : déjà disponible au niveau de tous les clusters	Techniciens des clusters mais interne à chaque cluster
Post Disaster Needs Assessment	1. Evaluer tous les besoins de relèvement 2. Quantifier les coûts des pertes et des dommages et leurs effets sur l'économie nationale 3. Formuler un appel pour la réhabilitation	Entre 2ième et 3ième mois	1 à 2 mois	Aérien et par terre	CONJOINTE	Nouvelle Méthodologie PDNA	Techniciens des clusters Economiste Statisticien
EVALUATION DE LA QUALITE ET DE L'IMPACT DE LA REPONSE	1. Evaluer l'efficacité du plan de contingence national, RTE, Peer reviews, exercice de leçons apprises;	Dépend de l'exercice (ne nécessite pas forcément d'attendre la fin de la réponse		Par terre : en voiture	Multidimensionnelle	Outils multiples (selon les options retenues)	

6. REPONSES SECTORIELLES

Le présent Plan de contingence a été élaboré sur la base des plans sectoriels, fournis et détaillés en **Annexe 3. Plans de réponses sectorielles**. La fonction de ce plan est de faciliter la coordination de la préparation, des évaluations et des réponses de tous les acteurs humanitaires regroupés au sein des secteurs, sous l'égide du BNGRC.

6.1. Participation des groupes sectoriels/clusters dans les évaluations

Le projet de participation des groupes sectoriels, appuyés par les clusters, dans les différentes évaluations conjointes et sectorielles est synthétisé dans le tableau qui suit, avec les noms des organismes y participant. Les noms et les contacts des techniciens sont fournis dans l'**Annexe 4e**.

Il faut noter que le décalage en termes de temps est différent d'un secteur à l'autre, même s'il s'agit d'un même type d'évaluation, par exemple l'évaluation approfondie.

Secteur	Types d'évaluation	Partenaires participants	Rapporte à qui et comment
Coordination	Evaluation rapide multisectorielle (ERM)	BNGRC OCHA/BCR	○ Dans le cadre du CRIC en utilisant la fiche conjointe d'ERM
Agriculture et Sécurité alimentaire	Evaluation rapide multisectorielle (ERM)	FAO PAM SIF ONN	○ Dans le cadre du CRIC en utilisant la fiche conjointe d'ERM
	Evaluation sectorielle : Enquête de sécurité alimentaire	MinAgri FAO PAM ONN CARE International SAFFJKM CRS AAA FID CARITAS RTM	○ Dans le cadre du groupe sectoriel. ○ En utilisant le manuel d'évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence du PAM. ○ Utilisation des fiches d'enquête focus groupe et ménage spécifiques à l'Agriculture et à la sécurité alimentaire. ○ Recommandation pour les réhabilitations d'urgence
	Diagnostic de production et diagnostic approfondi (3 mois à 5 mois après l'aléa)	MinAgri FAO PAM ONN CARE International SAFFJKM CRS AAA FID CARITAS RTM	○ Dans le cadre du groupe sectoriel. ○ Rapport de diagnostic à restituer et à transmettre au CRIC pour validation ○ Recommandations pour les réhabilitations structurelles
Eau et assainissement	Evaluation Rapide Multi-sectorielles (ERM)	Min Eau UNICEF Min SanP/SAGS Toutagglos CRS Aquasure Voahary Salama	○ Dans le cadre du CRIC en utilisant la fiche conjointe d'ERM

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2011-12

Secteur	Types d'évaluation	Partenaires participants	Rapporte à qui et comment
		MEDAIR DASSA BUSHPROOF	
	Evaluation sectorielle approfondie	Membres du Groupe sectoriel	<ul style="list-style-type: none"> ○ Dans le cadre du groupe sectoriel/cluster. ○ Rapport d'évaluation à restituer et à transmettre au CRIC
Educatio n	Evaluation Rapide Multi-sectorielles (ERM)	MEN UNICEF	○ Dans le cadre du CRIC en utilisant la fiche conjointe d'ERM
	Evaluation sectorielle approfondie	Membres du Groupe sectoriel	○ Fiche de collecte de données spéciales MEN
Santé	Evaluation Rapide Multi-sectorielles (ERM)	MinSanP/SURECA OMS CARE International UNICEF UNFPA DCSSM / MFA MinSanP/Santé Environnement BNGRC ASOS CRM ONN	<ul style="list-style-type: none"> ○ Questionnaire d'évaluation sanitaire initiale rapide (IRA) ○ Fiche conjointe d'ERM
	Evaluation sectorielle approfondie : Evaluation sanitaire approfondie	Membres du Groupe Sectoriel Santé	<ul style="list-style-type: none"> ○ Questionnaire standard ○ OMS
	Evaluation pré-crise des besoins de santé	Membres du Groupe Sectoriel Santé	<ul style="list-style-type: none"> ○ Questionnaire spécifique ○ OMS
	Evaluation des ressources et services sanitaires des zones affectées	Membres Groupe Sectoriel Santé	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formulaire HeRAMS24 adapté ○ UNICEF
	Evaluation de la performance du système de santé dans les zones affectées	Membres du Groupe Sectoriel Santé	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formulaire spécifique ○ UNFPA
	Surveillance hebdomadaire des maladies à risque épidémique	MSanP(SURECa/SMI, SSEpi), OMS, ONGs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Système d'alerte épidémique ○ OMS
	Enquête de mortalité	OMS, UNICEF	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formulaire spécifique ○ OMS
	Evaluation des besoins en santé maternelle	OMS, UNICEF	<ul style="list-style-type: none"> ○ Guides et questionnaires spécifiques ○ UNFPA
Nutrition	Evaluation Rapide Multi-sectorielles (ERM)	Associée à la Santé	○ Dans le cadre du CRIC en utilisant la fiche conjointe d'ERM, le volet nutrition est intégré dans le volet santé.
	Evaluation sectorielle approfondie : Enquête nutritionnelle	ONN SNUT PNSAN	<ul style="list-style-type: none"> ○ Dans le cadre du groupe sectoriel/cluster. ○ En utilisant le protocole et

²⁴ HeRAMS : Health Resource Availability and Mapping System

Secteur	Types d'évaluation	Partenaires participants	Rapporte à qui et comment
		UNICEF	méthodologie SMART (Standardized Methodology for Assessments in Relief and Transition) ○ Rapport d'enquêtes à restituer au GS et au CRIC
Habitat	Recensement des personnes déplacées	CRM	○ Fiche de recensement de la CRM
	Evaluation Rapide Multi-sectorielles (ERM)	CRM CARE International BNGRC UNHABITAT	○ Dans le cadre du CRIC en utilisant la fiche conjointe d'ERM
	Evaluation sectorielle approfondie	MAT CPC FID CRM OIM BM CARE	
Protection	Evaluation Rapide Multi-sectorielles (ERM)	UNICEF PNUD UNFPA	○ Fiche d'ERM ○ Matrice d'évaluation Protection ○ Représentant du Cluster Protection
	Evaluation sectorielle	Membres du Groupe Sectoriel	

6.2. Budget

La budgétisation du plan s'est basée sur les coûts opérationnels des plans sectoriels élaborés à partir des différentes phases : la phase de préparation, la phase d'urgence aiguë qui s'étale jusqu'à 15 jours à 1 mois selon le secteur, et la phase d'urgence/relèvement précoce qui s'étend sur une durée de 1 à 2 mois. Le budget présenté ci-après constitue le budget conjoint des groupes sectoriels et des clusters de l'équipe humanitaire et correspond au scénario 1 du plan de contingence. Les besoins du scénario 2 sont relativement couverts par les prépositionnements.

Pour chaque secteur, le calcul tient compte des deux éléments suivants :

- Les besoins identifiés qui incluent les vivres, les non-vivres, et les équipements. Ces besoins varient en fonction de la population affectée, et sont basés sur les différents standards minimums définis dans les normes SPHERE ou autres normes.
- Les coûts de fonctionnement liés au personnel requis pendant la durée de l'intervention, ainsi que les coûts liés aux différents services transversaux tels que les transports, les assurances, la distribution, etc.

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2011-12

Nature des besoins	Groupe sectoriel	Disponibles (pré-positionnement) \$ USD	Besoins additionnels \$ USD en cas de SCENARIO 1	Besoins additionnels \$ USD en cas de SCENARIO 2
Intrants requis	Agriculture & Sécurité alimentaire	3,728,509	6,380,000	
	Eau/Assainissement	1,060,000	2,170,000	248,500
	Education	132,800	1,458,000	187,500
	Habitat (IDPs et NFIs)	131 764	1,567,000	-
	Logistique	17,000 ²⁵		
	Nutrition	-	917,000	
	Protection	25,000	10,000	-
	Santé	57,000	677,500	-
Sous-total des besoins en intrants		5,152,073	13,179,500	
Personnel requis ou services divers	Agriculture & Sécurité alimentaire		234,000	
	Eau/Assainissement			
	Education		140,000	28,000
	Habitat (IDPs et NFIs)		117,000	-
	Nutrition		151,000	-
	Protection		103,000	-
Sous-total des services divers		5,152,073	745,000	
TOTAL GENERAL		5,152,073	13,924,500	

6.4. Manques et contraintes

Risques, manques et contraintes	Conséquences ou suggestions (si possible)
Situation politique	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Possible changement de certaines personnes en charge de présider les comités locaux de GRC structures étatiques (chefs de région, chefs de district, maires, chef fokontany) qui sont les interlocuteurs privilégiés du BNGRC et des membres du CRIC 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Besoin de sensibilisation et de formation accrue sur la GRC ○ Bouleversement des activités de préparation ○ Affaiblissement des leçons apprises et des réponses
Communication et télécommunication	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Le réseau HF (BLU) ne couvre pas tout le territoire national ○ Le système réseau téléphonique peut être affecté par les intempéries et va perturber la transmission des données par sms. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Limitation du transfert d'information par voie hertzienne. ○ Partage d'information sur les opérations limitée. ○ Long délais dans la remontée des informations sur les dégâts humains et matériels dans les zones non couvertes encore par la transmission par sms <p><i>Suggestion : garder toujours le système de transmission par radio BLU</i></p>

²⁵ L'équivalent de 12,000 euros (10h de vol d'hélicoptère).

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2011-12

<ul style="list-style-type: none"> ○ Pas de couverture Thuraya. ○ Faible équipement des partenaires en téléphone satellite. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ L'incompatibilité des réseaux Tel Sat, filaires et mobiles pose parfois des problèmes de transmission de l'information, et affecte la sécurité des opérations.
Sécurité	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Limitation des moyens de communication. Limitation des infrastructures 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Difficulté à répondre rapidement à un accident/incident hors des centres urbains
<ul style="list-style-type: none"> ○ Possible tension sociale et épisodes de violence dans certaines grandes villes 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nécessité de protection des stocks, les convois, les biens et parfois les personnes. <p><i>Suggestion : Diffusion de sensibilisation préalable sur la protection et de messages particuliers sur le droit à la vie, la non-discrimination et sur la protection des personnels et biens humanitaires</i></p>
Accès / Logistique / Transport	
<ul style="list-style-type: none"> ○ En saison cyclonique, l'accès par la mer aux zones littorales est rendu impossible par la houle. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Difficulté de conduire les évaluations, d'apporter de l'assistance et suivre les réponses humanitaires. ○ Coût financier élevé des réponses humanitaires
<ul style="list-style-type: none"> ○ En saison cyclonique, sur la cote Est, l'accès par le Canal des Pangalanes (voie de transport fluvial) présente beaucoup de risques à cause de la prolifération des jacinthes d'eau 	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Aéroports souvent inondés pour plusieurs jours après un cyclone. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Impossibilité de poser des avions sur les zones sinistrées.
<ul style="list-style-type: none"> ○ Accès par train : réseau très parcellaire et rendu inopérant en saison des pluies par les glissements de terrain. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Transport de fret peu opérationnel par le rail.
<ul style="list-style-type: none"> ○ Il n'y a que cinq hélicoptères à Madagascar, qui sont tous non éligibles pour les agences du SNU. Aucun gros porteur, le plus gros appareil disponible étant une Alouette II. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Concurrence autour des équipements pour les évaluations. ○ Impossibilité d'utiliser ce mode de transport pour les agences du SNU <p><i>Suggestions :</i> <i>Négocier avec la compagnie utilisée par la FAO dans la lutte contre les criquets</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Pour le cas de la plaine d'Antananarivo, la disponibilité des endroits pour servir de sites d'hébergement est très limitée. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les sites identifiés ne remplissent pas le minimum des conditions requises : accessibilité, sécurité, hygiène et assainissement, etc.
Capacité des partenaires & capacité d'urgence	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Très fiable niveau des stocks de pré-positionnements par le BNGRC ○ La plupart des partenaires humanitaires présents à Madagascar interviennent dans le secteur du développement. ○ Le nombre de partenaires est limité. ○ La couverture du territoire est limitée ○ 	<ul style="list-style-type: none"> ○ La capacité de réponse nationale risque d'être rapidement dépassée en cas de cyclones multiples ou en cas de cyclone particulièrement virulent <p><i>Suggestions :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Aider au renforcement des interventions de prévention, (digues, habitations et équipements aux normes anti-cycloniques et aux capacités d'ajustement des populations capacités des ONG locales. ○ Favoriser l'implantation temporaire ou à long terme de nouveaux partenaires.

8. ANNEXES

Annexes 1. Informations générales

- 1a. Carte administrative de Madagascar
- 1b. Carte démographique de Madagascar
- 1c. Nombre de toits par districts
- 1d. Noms des cyclones pour 2011-2012
- 1e. Termes de Référence sur le fonctionnement du CRIC en temps d'urgence

Annexes 2. Plaine d'Antananarivo

- 2a. Plan de réponse du Comité Local GRC Analamanga
- 2b. Carte des réseaux d'annonce des crues sur la plaine d'Antananarivo
- 2c. Carte des zones inondables sur la plaine d'Antananarivo (Nord et Sud)

Annexes 3. Activités de préparation, Plans Sectoriels et Critères de Vulnérabilité

- 3a. Critères de vulnérabilité de ciblage des bénéficiaires
- 3b. Plan sectoriel Eau et assainissement
- 3c. Plan sectoriel Education
- 3d. Plan sectoriel Habitat
- 3e. Plan sectoriel Logistique
- 3f. Plan sectoriel Santé
- 3g. Plan sectoriel Protection
- 3h. Plan sectoriel Sécurité alimentaire et moyen de subsistance
- 3i. Plan sectoriel Nutrition
- 3j. Carte de pré-positionnements 2011-12 (situation 25 novembre 2011)
- 3k. Critères de priorisation des zones

Annexes 4. Evaluations conjointes

- 4a. Termes de Référence de l'évaluation rapide multisectorielle
- 4b. Fiche d'évaluation par SMS
- 4c. Fiche de survol
- 4d. Fiche d'Evaluation Rapide Multisectorielle
- 4e. Liste et contacts des techniciens nationaux pour l'évaluation rapide multisectorielle
- 4f. Liste des techniciens régionaux pour l'évaluation rapide multisectorielle
- 4g. Définitions des terminologies clés
- 4h. Carte de répartition de l'équipe sms et de l'équipe locale d'évaluation rapide multisectorielle
- 4i. Liste des points focaux DMU

Annexes 5. 3W et télécommunications

- 5a. Qui fait Quoi Où au niveau National (3W)
- 5b. Carte de présence des acteurs (3W)
- 5c. Carte des BLUs et des radios manivelles
- 5d. Numéros des téléphones irridium
- 5e. Couverture nationale des téléphonies mobiles : AIRTEL, ORANGE, TELMA

Annexe 6. Infrastructure et logistique

- 6a. Fiches techniques des aéroports (Etat, privés, et à usage restreint)
- 6a bis. Carte de portance des aéroports
- 6b. Fiche technique des ports maritimes et fluviaux
- 6b bis. Carte des ports : maritimes et fluviaux
- 6c. Fiche technique des axes routiers
- 6c bis. Carte de vulnérabilité des routes
- 6d. Offres diverses de transport : offres ferroviaires, aériennes, maritimes, et routières
- 6e. Carte des magasins de stockage fonctionnels
- 6f. Carte de présence des stations JOVENNA en province
- 6g. Carte de présence des stations JOVENNA à Antananarivo
- 6h. Présence nationale des Stations GALANA
- 6i. Présence nationale des stations TOTAL
- 6j. Carte des circuits de transports alternatifs

Annexe 7. Acronyme